



Bureau du Vérificateur général du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1998

Canada

Présentation amélioré des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1998

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/57-1998

ISBN 0-660-60723-9



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 80 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats*.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1998, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans la *Partie III du Budget principal des dépenses* ou le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1997-1998. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats*.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

**Bureau du
vérificateur général du Canada**

**Rapport sur le
rendement**

**Pour
l'exercice se terminant le
31 mars 1998**

L. Denis Desautels, FCA
Vérificateur général du Canada

L'honorable Paul Martin, c.p., député
Ministre des Finances

Section I — Message du vérificateur général	1
Section II — Survol du Bureau	3
Mandat, rôles et responsabilités	3
Lois habilitantes	3
Activité	3
Le commissaire à l’environnement et au développement durable	4
La vision et la mission du BVG	4
Organisation du Bureau	5
Nos rapports	7
Section III — Rendement du Bureau	9
A. Attentes en matière de rendement	9
Tableau des principaux engagements de résultat	9
B. Réalisations en matière de rendement, par élément des secteurs d’activité du BVG	11
Rendement	11
Activités parlementaires	16
Réponse à nos observations et à nos recommandations	16
Le ratio des heures consacrées aux projets de vérification	31
Effets imprévus	32
C. Rendement en matière de développement durable	32
D. Principaux examens	36
Examen des activités du Bureau	36
E. Préparation à l’an 2000	37
Section IV — Tableaux financiers récapitulatifs	39
Sommaire des crédits approuvés	39
Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles pour 1997–1998	40
Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	40
Recettes à valoir sur le Trésor	41
Paiements législatifs	41
Paiements de transfert	41
Détails sur le coût net du programme pour 1997–1998	42
Section V — Information supplémentaire	49
A. Liste des rapports exigés par la loi	49
B. Pour de plus amples renseignements	50
Communications	50
Direction générale des opérations de vérification	50
Direction générale des services corporatifs	50
Environnement et développement durable	50



Section I

Message du vérificateur général



Nous nous sommes engagés à promouvoir une administration gouvernementale responsable, honnête et productive. Les vérifications et les examens indépendants que nous effectuons nous permettent de fournir au Parlement de l'information, une assurance et des avis objectifs. Grâce à ce travail, le Parlement peut tenir le gouvernement responsable de son intendance des fonds publics. Le présent rapport sur le rendement décrit la mesure dans laquelle nous avons respecté notre engagement.

Le Bureau du vérificateur général exerce une influence en contribuant de diverses manières à assurer la reddition de comptes et à promouvoir l'optimisation des ressources au sein de l'administration fédérale. Nos travaux de vérification de l'optimisation des ressources donnent lieu bien souvent à des améliorations des activités gouvernementales. Par exemple, nous avons constaté que le gouvernement pouvait augmenter ses recettes d'intérêt annuelles de plusieurs millions de dollars en déposant plus rapidement les sommes reçues des contribuables. À la suite de cette constatation, le gouvernement a apporté des changements aux pratiques et aux procédures en matière de dépôt.

Les questions que nous abordons exigent toujours des mesures et des engagements de la part d'autres parties. Par exemple, notre vérification de portée gouvernementale sur la préparation à l'an 2000 a donné aux parlementaires un tableau plus complet de l'étendue du problème et de l'urgence d'y remédier. Ainsi, le Secrétariat du Conseil du Trésor et les ministères ont accéléré leurs efforts pour gérer le problème de façon vigoureuse.

Notre vérification annuelle des états financiers du gouvernement du Canada ajoute de la crédibilité à l'information communiquée dans ces états et la rend plus facile à comprendre. Malheureusement, en 1996–1997, j'ai formulé une restriction dans mon opinion sur les états financiers au sujet de l'information présentée. Cette restriction découle du fait que le gouvernement n'a pas suivi les normes comptables objectives ni ses propres conventions comptables dans la préparation de ses états financiers. Une étude réalisée récemment par notre bureau a attiré l'attention du Parlement sur ces problèmes.

Dans notre rapport sur le rendement de l'an dernier, nous avons établi des objectifs pour la réduction des coûts de nos activités de vérification. Dans l'ensemble, le Bureau a réussi à livrer des produits de la même qualité à un coût inférieur aux objectifs établis.

Bien souvent, on mesure notre rendement en fonction des actions des autres : nos travaux suscitent des changements que d'autres ont la responsabilité de mettre en oeuvre. Parfois, nous réussissons à susciter des changements, dans d'autres cas, nous n'y parvenons pas. Par exemple, dans notre chapitre sur le virage décisif de Développement des ressources humaines Canada vers la gestion axée sur les résultats, nous avons indiqué que les parlementaires seraient mieux en mesure de répondre aux besoins des contribuables s'ils avaient accès à un seul document contenant à la fois de l'information sur le rendement et sur les aspects financiers du Compte

d'assurance-emploi. Jusqu'à maintenant, le gouvernement a décidé de ne pas mettre en oeuvre notre recommandation. Nous poursuivrons la question et en rendrons compte dans le cadre de nos travaux réguliers de suivi et dans nos futurs rapports sur le rendement. Je suis convaincu que le gouvernement pourrait épargner davantage et améliorer la reddition de comptes si un plus grand nombre de nos recommandations étaient mises en oeuvre, ou mises en oeuvre plus rapidement.

Par le respect de normes professionnelles, et grâce à un effectif multidisciplinaire et hautement spécialisé, à l'adhésion à un système interne de gestion de la qualité et à l'intérêt manifesté par les parlementaires pour nos travaux, nous pouvons promouvoir la reddition de comptes au sein de l'administration fédérale. Je crois que nous avons réussi à respecter notre engagement.

Le vérificateur général du Canada,

L. Denis Desautels, FCA



Section II

Survol du Bureau

Mandat, rôles et responsabilités

Lois habilitantes

1. La *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un éventail d'autres lois et décrets énoncent les fonctions du vérificateur général et du commissaire à l'environnement et au développement durable en matière de vérification législative et de surveillance des ministères et des organismes fédéraux, des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux et d'autres organisations nationales et internationales.

Activité

2. La principale activité du Bureau est la *vérification législative*. Autrement dit, le vérificateur général est tenu de fournir au Parlement, aux Canadiens et aux Canadiennes des réponses aux questions suivantes concernant les activités du Bureau :

Vérification législative

Éléments des secteurs d'activité ¹	Fournit au Parlement, aux Canadiens et aux Canadiennes des réponses aux questions suivantes :
Vérification d'attestation des états financiers du gouvernement du Canada	Le gouvernement présente-t-il fidèlement sa situation financière globale?
Vérifications annuelles des sociétés d'État et d'autres entités	Les sociétés d'État et les autres entités présentent-elles fidèlement leur information financière et se conforment-elles aux autorisations législatives pertinentes?
Vérifications de l'optimisation des ressources des ministères et des organismes	Les ministères et les organismes ont-ils exécuté leurs programmes de manière économique et efficiente et avec le souci de leur effet sur l'environnement? Le gouvernement dispose-t-il de moyens pour mesurer l'efficacité des programmes? La loi est-elle respectée et le Trésor public est-il protégé?
Examens spéciaux des sociétés d'État	Les systèmes et les pratiques des sociétés d'État fournissent-ils une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que la gestion des ressources est économique et efficiente et que le déroulement des opérations est efficace?
Activités de surveillance de l'environnement et du développement durable	Dans quelle mesure les ministères ont-ils atteint les objectifs et mis en oeuvre les plans d'action énoncés dans les stratégies de développement durable déposées à la Chambre des communes?

¹Dans tous nos travaux, nous considérons aussi la conformité aux autorisations.

3. Nous nous distinguons des ministères et des organismes par notre indépendance du gouvernement au pouvoir et par notre relation redditionnelle avec le Parlement. Un vaste mandat législatif, l'exemption de certains contrôles sur notre budget et notre personnel, et un mandat de dix ans pour le vérificateur général assurent notre indépendance.

Le commissaire à l'environnement et au développement durable

4. Le commissaire a comme rôle et responsabilité de surveiller avant tout, au nom du vérificateur général, les stratégies de développement durable et les plans d'action des ministères de même que l'état d'avancement des réponses aux pétitions du public sur les questions environnementales. Le commissaire est également tenu de rendre compte annuellement des résultats de ses travaux.

La vision et la mission du BVG

5. La vision et l'énoncé de mission du BVG, qui guident son travail, sont exposés dans le Cadre stratégique du Bureau, dont la dernière mise à jour remonte à janvier 1998.

Vision

Nous sommes engagés à promouvoir, dans l'exécution du mandat que nous a confié le Parlement, une administration gouvernementale responsable, honnête et productive qui reflète un engagement envers le développement durable et, de ce fait, à produire des résultats positifs pour tous les Canadiens.

Mission

Le Bureau du vérificateur général du Canada effectue, en toute indépendance, des missions de vérification et des examens qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement. Le vérificateur général vise ainsi à améliorer le contrôle parlementaire sur les deniers publics et à encourager l'emploi des meilleures méthodes de gestion dans l'administration publique.

Objectifs

Nous voulons produire des résultats positifs en favorisant :

- un compte rendu juste et honnête de l'intendance du gouvernement à l'égard des ressources financières et autres;
- l'efficacité et la productivité au sein de la fonction publique;
- un meilleur rapport coût-efficacité des activités gouvernementales;
- la perception des recettes dues à l'État;
- une assurance objective à l'égard des questions jugées satisfaisantes ou insatisfaisantes;
- la conformité aux autorisations;
- l'honnêteté dans l'administration fédérale;
- l'environnement et le développement durable.

Priorités — 1998–2000

- Aider à améliorer les finances du gouvernement ainsi que l'information présentée sur sa situation financière.
 - Favoriser l'avancement des concepts redditionnels et améliorer les pratiques redditionnelles au sein de l'administration fédérale.
 - Influencer sur la qualité de la gestion financière dans l'administration fédérale.
 - Susciter les changements nécessaires à la fonction publique.
 - Établir pleinement le rôle du commissaire à l'environnement et au développement durable.
-



6. Beaucoup d'intervenants, gouvernementaux et autres, partagent ces objectifs, ce qui rend moins évidents les résultats qui sont attribuables à nos vérifications. Nous sommes loin d'être les seuls à vouloir un bon gouvernement et c'est souvent avec la collaboration et la participation des intervenants que nous suscitons le changement. Nous évaluons notre propre efficacité par rapport à notre capacité de produire des vérifications de qualité supérieure qui portent sur des questions importantes et contribuent à **produire des résultats positifs**, comme le décrit la Section III du présent rapport.

Organisation du Bureau

7. Le Bureau de direction assure une orientation générale, un soutien juridique, une fonction de revue des pratiques et supervise les activités internationales.

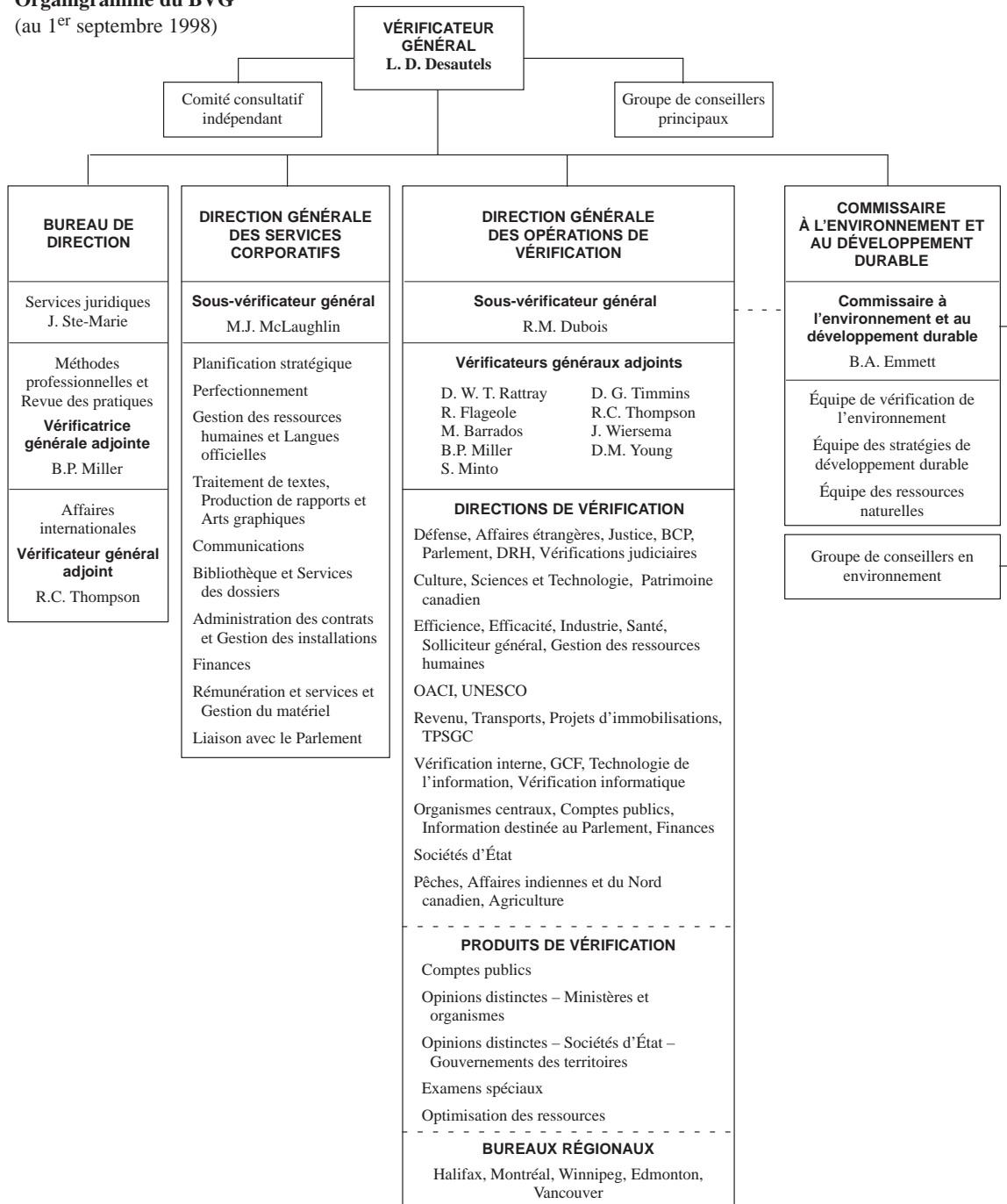
8. La Direction générale des services corporatifs appuie directement la fonction de vérification.

9. La Direction générale des opérations de vérification est responsable de toutes les activités de vérification du Bureau.

10. Le commissaire à l'environnement et au développement durable est chargé de surveiller les progrès réalisés par les ministères fédéraux dans la promotion du développement durable dans leurs activités et d'en rendre compte. Il aide aussi le vérificateur général à s'acquitter de ses fonctions liées à l'environnement et au développement durable.

11. Le Bureau a un effectif multidisciplinaire, composé d'environ 63 p. 100 d'experts-comptables, et dans une proportion de 23 p. 100, d'employés titulaires d'un diplôme universitaire supérieur dans différentes disciplines, notamment des ingénieurs, des avocats, des statisticiens, des sociologues, des historiens, des environmentalistes et des économistes, et huit pour cent sont à la fois experts-comptables et titulaire d'un autre diplôme.

Organigramme du BVG
(au 1^{er} septembre 1998)



Nos rapports

12. Les travaux du vérificateur général et du commissaire à l'environnement et au développement durable sont communiqués à divers destinataires et sous diverses formes, conformément aux lois habilitantes. Les principaux extraits sont les opinions sur les états financiers du gouvernement du Canada et d'autres entités, les chapitres ou les notes de vérification des rapports périodiques du vérificateur général au Parlement, ainsi que les rapports d'examens spéciaux aux conseils d'administration des sociétés d'État. Cependant, nos travaux peuvent aussi donner lieu à d'autres produits : publications spéciales, méthodes, notes d'information à l'intention des comités parlementaires, discours et lettres de recommandations. Nos rapports, ainsi que d'autres informations sur le Bureau, se trouvent sur notre site Internet à l'adresse <http://www.oag-bvg.gc.ca>.



Section III

Rendement du Bureau

A. Attentes en matière de rendement

13. Le Bureau s'est fixé des objectifs financiers, d'efficience et d'efficacité pour ses activités. Il mesure son rendement en regard de ces objectifs dans la présente section.

Pièce 1

Information financière sommaire
Vérification législative

Dépenses prévues	50 688 000	\$
Autorisations totales	51 682 308	\$
Dépenses réelles en 1997–1998	51 448 236	\$

L'information financière sommaire présentée dans la pièce 1 comprend trois chiffres. Ces trois chiffres visent à montrer :

- les prévisions au début de l'exercice (dépenses prévues);
- les dépenses supplémentaires autorisées par le Parlement pour tenir compte de l'évolution des priorités et des événements imprévus (autorisations totales);
- ce que nous avons réellement dépensé (dépenses réelles en 1997–1998).

Tableau des principaux engagements de résultat

14. La pièce 2 présente le tableau des principaux engagements de résultat qui a été publié à l'annexe B (2) — Engagements de résultat pour les hauts fonctionnaires du Parlement du rapport de 1998 du Président du Conseil du Trésor *Rendre compte des résultats*. Elle fournit un aperçu des principaux résultats que le Bureau souhaite obtenir.

Pièce 2 — Tableau des principaux engagements de résultat (publié dans le rapport *Rendre compte des résultats* de 1998)

Pour fournir au Parlement, aux Canadiens et aux Canadiennes :	Qui se manifeste par :	Réalisations communiquées dans :
des vérifications et des examens indépendants qui fournissent information, assurance et avis objectifs et qui favorisent la reddition de comptes, l'emploi des meilleures pratiques dans l'administration publique et le développement durable.	la preuve que nous respectons les normes professionnelles et que le Parlement accepte et endosse les conclusions de nos vérifications des questions que nous jugeons satisfaisantes ou insatisfaisantes; des observations et des recommandations qui sont mises en oeuvre et qui produisent des améliorations démontrables dans la gestion publique et dans la prestation des services.	pages 11 à 31

15. Nous avons élargi le tableau ci-dessus pour fournir plus de détails selon lesquels mesurer notre rendement. La pièce 3 résume les principaux résultats que le Bureau a obtenus en 1997–1998 et indique les éléments de nos secteurs d'activité qui nous ont aidés à les réaliser. Les renvois dans la pièce indiquent où sont communiqués, dans le présent document, les principales réalisations de 1997–1998.

Pièce 3 Tableau élargi des principaux engagements de résultat

Pour fournir au Parlement, aux Canadiens et aux Canadiennes :	À démontrer par :					Indicateurs :
Des vérifications et des examens indépendants qui produiront des résultats positifs pour le Parlement, les Canadiens et les Canadiennes en favorisant :	Opinions et observations sur les états financiers du gouvernement du Canada	Opinions sur les états financiers des sociétés d'État et d'autres entités	Vérifications de l'optimisation des ressources des ministères et des organismes	Rapports aux conseils d'administration sur les examens spéciaux des sociétés d'État	Activités de surveillance de l'environnement et du développement durable	
<p>Un compte rendu juste et honnête de l'intendance du gouvernement à l'égard des ressources financières et autres</p> <p>L'efficacité et la productivité au sein de la fonction publique</p> <p>Un meilleur rapport coût-efficacité des activités gouvernementales</p> <p>La perception des recettes dues à l'État</p>	Page 12		Page 19	Page 29		Fiabilité et utilité de l'information fournie au Parlement et à la direction pour la surveillance et la prise de décision.
<p>L'efficacité et la productivité au sein de la fonction publique</p>			Page 21	Page 28		Possibilités de réduire les coûts ou de faire davantage avec les ressources fournies.
<p>Un meilleur rapport coût-efficacité des activités gouvernementales</p>			Page 21	Page 28		Idem.
<p>La perception des recettes dues à l'État</p>			Page 24			Efficacité accrue de l'administration des recettes et protection de l'assiette fiscale.
<p>Une assurance objective à l'égard de questions jugées satisfaisantes ou insatisfaisantes</p>	Page 12	Page 14				Conformité démontrée aux normes applicables.
<p>Une assurance objective à l'égard de questions jugées satisfaisantes ou insatisfaisantes</p>	Page 12	Page 14		Page 29		Mesure dans laquelle les parlementaires et les autres utilisateurs des états financiers ont jugé nos opinions de vérification utiles.
<p>La conformité aux autorisations</p>		Page 15	Page 25			Mesure dans laquelle les ministres et les conseils d'administration des sociétés d'État ont jugé nos rapports d'examen spéciaux utiles.
<p>L'honnêteté dans l'administration fédérale</p>			Page 26			Mesure dans laquelle les parlementaires, les conseils d'administration des sociétés d'État et les autres utilisateurs de nos produits de vérification ont reçu l'assurance que les activités ont été réalisées conformément au cadre législatif applicable et aux règles et règlements applicables.
<p>L'environnement et le développement durable</p>					Page 30	Contributions à la réduction des risques de mauvaise conduite, de conflit d'intérêts et de fraude, et au maintien d'une éthique et de valeurs solides.
						Quantité de travaux de vérification exécutés sur les activités du gouvernement dans le domaine de l'environnement et des stratégies de développement durable.

B. Réalisations en matière de rendement, par élément des secteurs d'activité du BVG

Rendement

16. Étant donné la nature de la vérification législative, notre travail favorise des changements que d'autres ont la responsabilité de mettre en oeuvre. Notre efficacité dépend de notre capacité de réaliser des vérifications de qualité supérieure qui portent sur des questions importantes et contribuent à « produire des résultats positifs ». Par exemple, nos constatations peuvent susciter des débats sur des questions qui touchent à la transparence et à la reddition de comptes dans l'administration fédérale. La direction peut mettre en oeuvre des pratiques de gestion plus efficaces. Le Parlement peut accroître ses activités de surveillance ou demander des conseils et des précisions par le processus des comités ou par les débats à la Chambre des communes. Les organismes centraux peuvent adopter de nouvelles politiques ou modifier les politiques existantes pour améliorer la gestion dans des domaines précis d'activité du gouvernement. Dans d'autres vérifications, nos constatations peuvent confirmer que les pratiques du gouvernement sont économiques, efficaces et efficaces et que d'autres auraient intérêt à les appliquer. Dans certains cas, des améliorations sont apportées immédiatement aux activités gouvernementales, dans d'autres cas, des mesures correctives sont apportées sur une plus longue période — par exemple, quand elles nécessitent des changements aux lois ou aux politiques. L'appui des parlementaires, notamment du Comité des comptes publics, et des ministères est essentiel à la mise en oeuvre de nos recommandations.

Les réalisations de 1997–1998 en matière de rendement pour les cinq principaux éléments des secteurs d'activité du Bureau sont décrites ci-dessous. À la fin de la présente section, nous discutons également des effets imprévus de nos travaux.

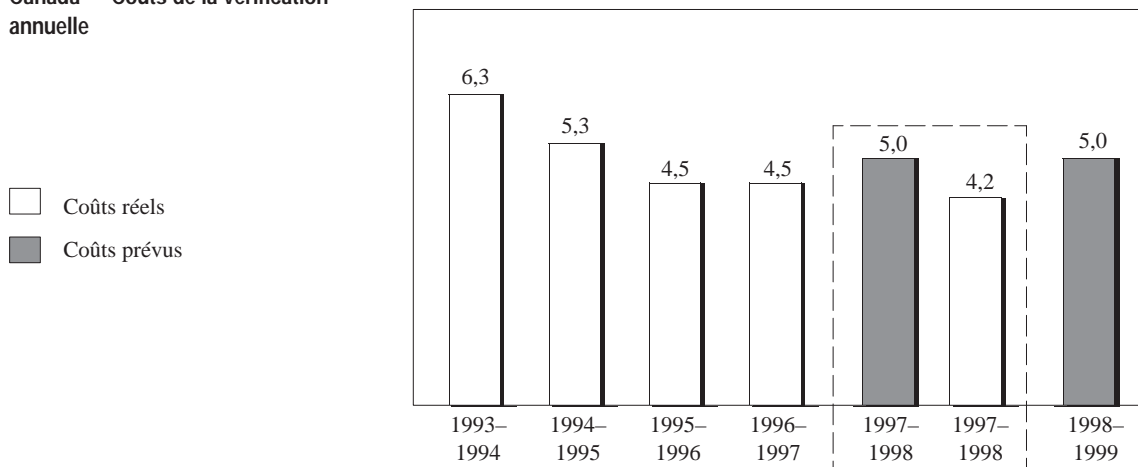
Vérification des comptes publics

17. Chaque année, le vérificateur général exprime une opinion sur les états financiers du gouvernement du Canada. Pour l'exercice 1996–1997, l'opinion du vérificateur général se trouve à la Section 1 du Volume I des *Comptes publics du Canada* de 1997. Le pièce 4 montre les coûts réels et les coûts prévus de nos travaux de vérification dans ce domaine pour les années à venir. Nous avons prévu dépenser cinq millions de dollars en 1997–1998, mais les dépenses réelles, de 4,2 millions de dollars, ont été inférieures à ces prévisions. Le gouvernement a reporté la mise en oeuvre des principaux éléments de la Stratégie d'information financière (SIF). Nos coûts de vérification réels sont inférieurs en raison de la réduction des travaux de vérification dans ce domaine.

Pièce 4

Vérification annuelle des états financiers du gouvernement du Canada — Coûts de la vérification annuelle

en millions de dollars



Extrants et réalisations en matière de rendement pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 — Vérification des comptes publics

Objectifs et incidence	Principaux extrants en 1997-1998	Principales réalisations en 1997-1998
Objectif : fournir une assurance		
<p>Conformité démontrée aux normes applicables.</p> <p>Mesure dans laquelle les parlementaires et les autres utilisateurs des états financiers ont jugé nos opinions de vérification utiles.</p> <p>Fiabilité et utilité de l'information fournie au Parlement et à la direction pour la surveillance et la prise de décision.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Restriction dans l'opinion du vérificateur et observations connexes sur les états financiers d'ensemble du gouvernement publiés dans les <i>Comptes publics du Canada</i> pour l'exercice 1996-1997. Restriction dans l'opinion du vérificateur sur les états financiers condensés publiés dans le <i>Rapport financier annuel</i> du gouvernement. Témoignage à une audience du Comité des comptes publics au sujet de la restriction dans l'opinion du vérificateur sur les états financiers du gouvernement (comptabilisation d'une opération liée à la Fondation canadienne pour l'innovation). 	<p>Fiabilité de l'information financière</p> <ul style="list-style-type: none"> Le gouvernement a réagi favorablement dans le Budget de 1998 à quelques-unes des questions soulevées dans les observations du vérificateur général sur les états financiers du gouvernement de 1996-1997. Notre recommandation visant la comptabilisation des pensions des employés a été acceptée et les travaux avancent dans les domaines suivants : la comptabilisation des éventualités et des passifs environnementaux; la capitalisation des immobilisations et la comptabilisation des recettes fiscales selon la méthode d'exercice; les sociétés d'État entreprises et le Compte de service et de réduction de la dette. Notre désaccord quant à la comptabilisation de l'opération liée à la Fondation canadienne pour l'innovation a été noté.

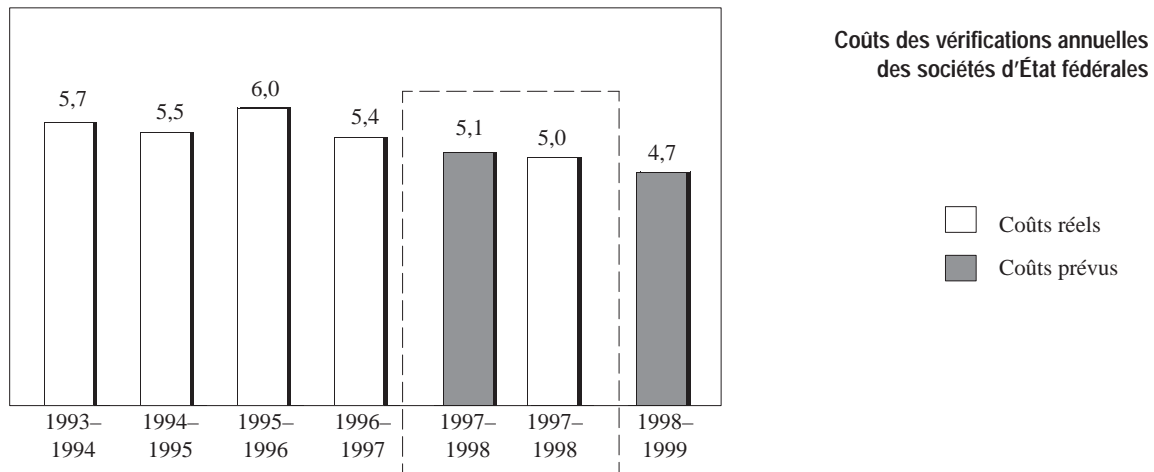
Vérifications des états financiers des sociétés d'État et d'autres entités

18. Nous avons vérifié les états financiers des sociétés d'État mères, des établissements publics fédéraux et d'autres entités fédérales, des gouvernements et des organisations territoriaux et d'autres entités et avons exprimé une opinion sur la fidélité de la présentation de ces états financiers et de la conformité aux autorisations législatives applicables.

19. Nous réussissons à réduire les coûts de nos vérifications annuelles grâce à une nouvelle méthode de vérification et à la spécialisation du personnel affecté aux vérifications. En 1998–1999, notre but est de réduire les coûts de vérification de 15 p. 100 par rapport aux coûts de 1994–1995. Les pièces 5, 6 et 7 montrent les coûts réels et prévus de nos trois activités de vérification comptable; lorsque les coûts réels pour 1997–1998 sont combinés, ils affichent une réduction de 16 p. 100 par rapport à 1994–1995. Les coûts réels montrés dans ces graphiques représentent les travaux de vérification réalisés auprès des mêmes entités au cours d'une période de cinq ans allant de 1993–1994 à 1997–1998.

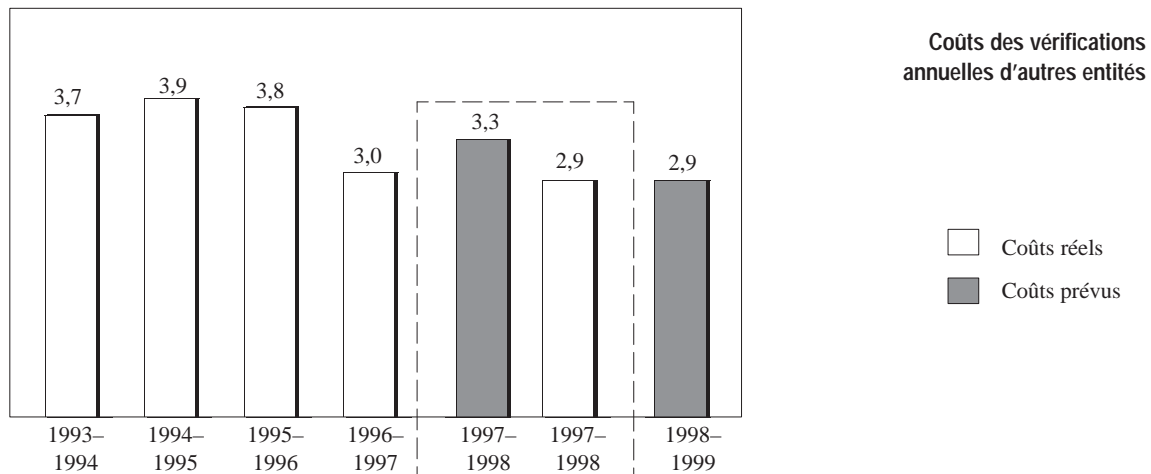
(en millions de dollars)

Pièce 5



(en millions de dollars)

Pièce 6

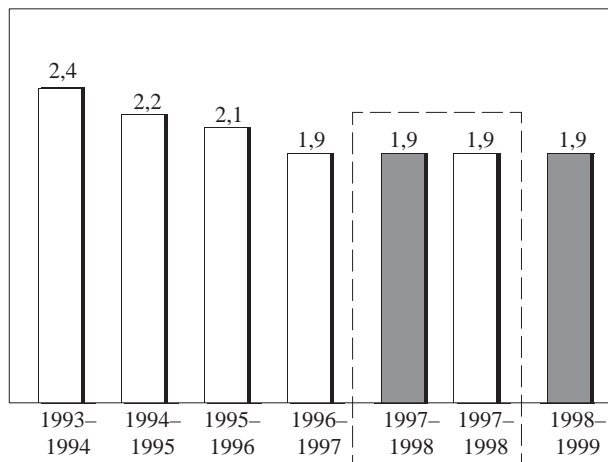


Pièce 7

Coûts des vérifications
annuelles des
gouvernements, organismes
et sociétés des territoires

□ Coûts réels
■ Coûts prévus

(en millions de dollars)



**Extrants et réalisations en matière de rendement pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 —
Vérifications des états financiers des sociétés d'État et d'autres entités**

Objectifs et incidence	Principaux extrants en 1997-1998	Principales réalisations en 1997-1998
<p>Fournir une assurance</p> <p>Conformité démontrée aux normes applicables.</p> <p>Mesure dans laquelle les parlementaires et les autres utilisateurs des états financiers ont jugé nos opinions de vérification utiles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quelque 90 opinions de vérification comptable de sociétés d'État et d'organismes fédéraux et de gouvernements et de sociétés d'État des territoires. • Conseils fournis aux entités vérifiées sur le contrôle interne et les systèmes connexes. • Restriction dans le rapport du vérificateur à l'égard des états financiers de deux sociétés d'État en raison de la non-conformité aux principes comptables généralement reconnus; la direction et les conseils d'administration ont été informés des problèmes. • Prix d'excellence annuel du vérificateur général pour le meilleur rapport annuel des sociétés d'État. 	<ul style="list-style-type: none"> • Directives fournies à la direction sur les exigences pour la présentation fidèle de l'information financière de certains organismes et sociétés d'État des Territoires du Nord-Ouest; amélioration du respect des normes comptables professionnelles, par exemple, pour la comptabilisation du financement public. • Enquête menée auprès des présidents des comités de vérification et des agents financiers supérieurs des sociétés d'État en 1997-1998. Les résultats de l'enquête indiquent que la plupart des entités vérifiées jugent que la vérification est utile et qu'elle ajoute de la valeur à la société. Plus particulièrement, l'enquête a révélé que nos vérifications avaient amélioré l'information présentée dans les états financiers et qu'elle avait ajouté de la valeur au processus décisionnel de la direction.



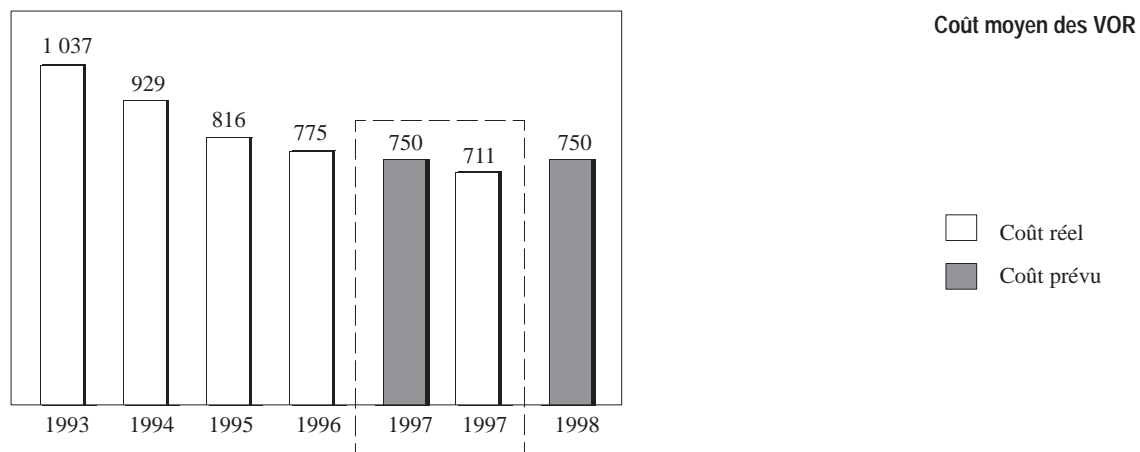
Objectifs et incidence	Principaux extraits en 1997-1998	Principales réalisations en 1997-1998
Conformité aux autorisations		
Mesure dans laquelle les parlementaires, les conseils d'administration des sociétés d'État et les autres utilisateurs de nos produits de vérification ont reçu l'assurance que les activités ont été réalisées conformément au cadre législatif applicable et aux règles et règlements applicables.	<ul style="list-style-type: none"> • Soixante-sept opinions de vérification font mention de la conformité aux autorisations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune question importante de non-conformité communiquée dans les opinions de vérification sur les sociétés d'État fédérales et d'autres entités.

Vérifications de l'optimisation des ressources

20. Comme l'indique la pièce 8, les vérifications de l'optimisation des ressources (VOR) ont évolué depuis 1993 et avant, où chacune comportait un coût moyen supérieur à un million de dollars. Nous effectuons maintenant des vérifications plus courtes et plus ciblées de questions précises et nous nous attachons davantage à la planification et à la gestion des coûts, à la rapidité et aux résultats des vérifications. Nous nous sommes fixé comme objectif de réduire le coût moyen des VOR régulières à 750 000 \$ en 1998. Ces VOR ne comprennent pas les vérifications de portée gouvernementale et les études, dont l'étendue et la couverture sont chaque fois différentes. Nous avons atteint notre objectif en 1997, où le coût moyen des VOR régulières s'est établi à 711 000 \$.

(en milliers de dollars)

Pièce 8



Activités parlementaires

21. Comme notre principal client est le Parlement, nous pouvons, dans une certaine mesure, évaluer l'incidence des travaux du Bureau par le niveau d'intérêt qu'ils suscitent chez les parlementaires. Le processus d'audience des comités fournit une certaine indication de l'incidence de nos travaux. En 1997–1998, le Comité des comptes publics a tenu 29 audiences avec le personnel du BVG. À la suite de ces audiences, le Comité des comptes publics a publié neuf rapports contenant des recommandations appuyant essentiellement les principales constatations de nos rapports.

22. D'autres comités de la Chambre et du Sénat nous demandent fréquemment de l'information et des conseils. Nous avons aussi comparu devant d'autres comités permanents pour discuter de nos travaux et communiquer nos points de vue sur divers sujets. Par exemple, comme suite aux travaux que nous avons effectués sur le traitement des revendications du statut de réfugié, nous avons été en mesure d'aider le Comité de la citoyenneté dans son examen du processus de renvoi des revendicateurs non reconnus comme réfugiés, et nos travaux sur l'état de préparation du gouvernement à l'an 2000 ont aidé le Comité de l'industrie dans son examen de l'incidence de l'an 2000 sur les entreprises.



23. Nos opinions ont également été sollicitées sur d'autres questions comme le programme d'efficacité énergétique du Canada, la protection de la couche d'ozone, le mouvement des déchets dangereux, les sites contaminés fédéraux, l'état de préparation du gouvernement fédéral en cas de déversements de pétrole et de produits chimiques, la santé des Premières nations, la mesure du rendement et l'information communiquée à ce sujet, et la Stratégie du poisson de fond de

l'Atlantique. Au cours de l'exercice, environ 53 p. 100 de nos rapports ont fait l'objet d'une audience du Comité des comptes publics ou d'un autre comité parlementaire, où des deux à la fois. C'est le plus haut taux de couverture atteint depuis 1994–1995, où il était de 65 p. 100.

Audiences des comités parlementaires	1995–1996	1996–1997	1997–1998
Nombre d'audiences du Comité des comptes publics	37	45	39
Nombre d'audiences auxquelles le Bureau a été appelé à participer	23	28	29
Nombre d'audiences d'autres comités de la Chambre et du Sénat auxquelles le Bureau a été appelé à participer	10	16	12

Réponse à nos observations et à nos recommandations

24. Nous faisons également le suivi des progrès réalisés en réponse aux recommandations et aux observations présentées dans nos chapitres de vérification de l'optimisation des ressources, généralement deux ans après la communication des résultats des vérifications. Dans les rapports de 1996 du vérificateur général à la Chambre des communes et les rapports des quatre années

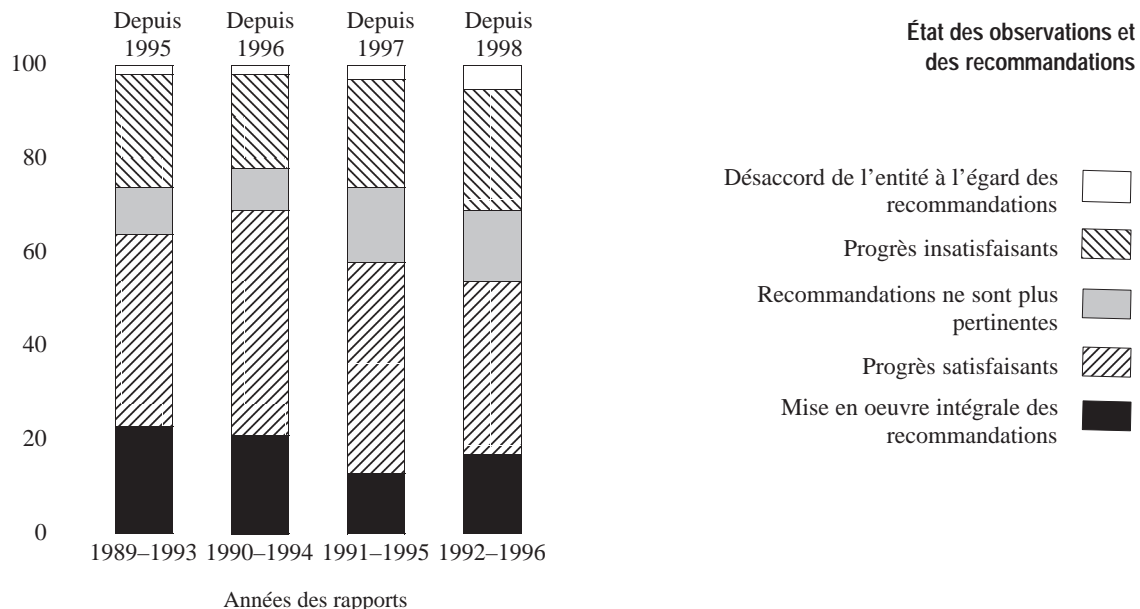
précédentes, nous avons fait au total 892 observations et recommandations ou autres suggestions d'améliorations importantes. En nous fondant sur nos travaux réguliers de suivi et d'autres activités de surveillance, nous avons pu établir l'étendue des progrès qui ont été réalisés comme suite à 654 d'entre elles (nous n'avons pu obtenir d'information sur 129 autres et 109 ne feront pas l'objet d'un suivi avant l'an prochain).

25. Les résultats de nos examens de 1995, de 1996, de 1997 et de 1998 sont présentés à la pièce 9 et montrent l'état des observations et des recommandations, et à la pièce 10, où ils indiquent les principaux domaines touchés. La dernière colonne de la pièce 9 montre qu'au cours des cinq années, 112 ou 17 p. 100 des observations et des recommandations ont été pleinement mises en oeuvre et des progrès satisfaisants ont été réalisés pour 245 ou 37 p. 100 d'entre elles. Les progrès n'ont pas été satisfaisants pour 171 ou 26 p. 100 des observations et des recommandations. Ces résultats sont inférieurs au taux communiqué lors des années précédentes. Nous avons effectué des analyses plus poussées et constaté que les observations et les recommandations portant sur les systèmes et les pratiques de gestion étaient celles qui posaient le plus de problèmes.

26. La dernière colonne de la pièce 9 tient également compte des 150 observations et recommandations qui ont porté sur l'environnement et le développement durable. Huit pour cent d'entre elles ont été pleinement mises en oeuvre au cours de la période de cinq ans, et des progrès satisfaisants ont été réalisés dans 27 p. 100 d'autres cas. Dans 25 p. 100 des cas, les progrès n'ont pas été aussi rapides que nous l'aurions souhaité, et neuf pour cent des observations et des recommandations ne s'appliquaient plus.



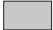




Pourcentage des observations et des recommandations

Pièce 9

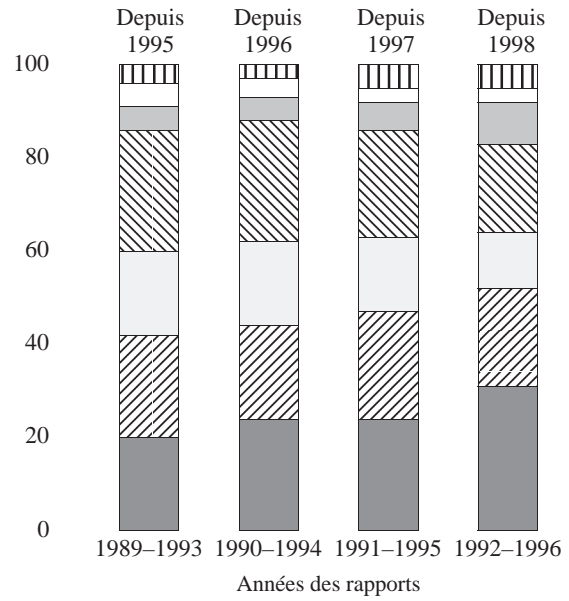


Pièce 10

Principaux domaines visés par les observations et les recommandations

-  Autres domaines
-  Conformité aux autorisations
-  Perception des recettes
-  Coût-efficacité
-  Efficience/productivité
-  Information d'intendance
-  Systèmes et pratiques de gestion

Pourcentage des observations et des recommandations



Extrants et réalisations en matière de rendement pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 —
Vérifications de l'optimisation des ressources

Objectifs et incidence	Principaux extrants en 1997-1998	Principales réalisations en 1997-1998
Information d'intendance		
<p>Fiabilité et utilité de l'information communiquée au Parlement et à la direction pour la surveillance et la prise de décision.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sur 37 vérifications et études, 23 ont traité de questions liées à l'intendance et à la reddition de comptes. • Participation à onze audiences de comités où certains de ces chapitres ont été discutés. • Le Bureau a produit un rapport spécial (<i>L'examen par les comités parlementaires des nouveaux documents du Budget des dépenses</i>). Ce rapport a été distribué aux parlementaires et à tous les dirigeants des ministères et des organismes; la distribution a été suivie par un séminaire à l'intention des parlementaires et de leur personnel. 	<p>Accent mis sur la mesure des résultats et l'information communiquée à ce sujet :</p> <p>Nos tentatives pour accroître la reddition de comptes à l'égard des résultats produisent l'effet souhaité. Nous voulons fournir un cadre que le gouvernement pourra utiliser pour améliorer la mesure des résultats et l'information communiquée à ce sujet. En 1997-1998, nous avons publié quatre chapitres expressément à cette fin. Ces chapitres encouragent le partage des meilleures pratiques et traitent de l'apport possible des organismes centraux au processus. Dans un des chapitres, nous documentons les progrès réalisés par Développement des ressources humaines Canada à cet égard.</p> <p>À la suite de nos travaux, plusieurs ministères ont accepté d'améliorer la mesure des résultats de leurs programmes et l'information communiquée à ce sujet. Ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Affaires étrangères et Commerce international élaborera des mesures du rendement pour améliorer la façon dont il gère ses biens à l'étranger et obtiendra ainsi une meilleure valeur en contrepartie des coûts engagés. • Ressources naturelles Canada fournira de l'information de meilleure qualité au Parlement sur les résultats (économies d'énergie réelles par rapport aux objectifs fixés) du programme d'efficacité énergétique du Canada, établi depuis cinq ans. • Citoyenneté et Immigration Canada et la Commission de l'immigration et du statut de réfugié fourniront l'information nécessaire pour que le Parlement puisse juger si le programme des réfugiés produit les résultats escomptés. <p>Nos constatations dans trois rapports sur la mesure des résultats et l'information communiquée à ce sujet ont servi à l'examen des programmes en question par le gouvernement, soit les pêches de l'Atlantique, le traitement des revendications du statut de réfugié et l'administration de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>.</p>

Objectifs et incidence	Principaux extraits en 1997–1998	Principales réalisations en 1997–1998
	<ul style="list-style-type: none"> • Dans notre chapitre sur le virage décisif de Développement des ressources humaines Canada vers la gestion axée sur les résultats, nous décrivons comment les parlementaires pourraient tirer avantage d'un rapport distinct sur le Compte d'assurance-emploi du gouvernement. Afin d'améliorer la reddition de comptes assurée par le gouvernement pour ce programme, nous avons recommandé que les parlementaires reçoivent de l'information sur le rendement et les résultats, de même que les états financiers vérifiés, en un document unique et facilement accessible. 	<p>Reddition de comptes :</p> <p>En 1997–1998, nous avons rendu compte de la commercialisation du système de navigation aérienne, le premier projet de diversification des modes de prestation des services par le gouvernement du Canada. Nous avons examiné également pour la première fois une activité relativement nouvelle, l'utilisation des cartes d'achat par les employés du gouvernement. Au cours de ces examens, nous avons cherché à cerner les meilleures pratiques et les leçons tirées en vue de l'avenir. En réponse à notre rapport sur la commercialisation du système de navigation aérienne, le Secrétariat du Conseil du Trésor a déjà pris des mesures pour améliorer les procédures appliquées lors de la privatisation d'entités gouvernementales. De plus, le Secrétariat a répondu favorablement à notre rapport sur les cartes d'achat et a pris plusieurs mesures concrètes pour assurer une meilleure reddition de comptes à l'égard de l'utilisation de ces cartes.</p>

Objectifs et incidence	Principaux extraits en 1997–1998	Principales réalisations en 1997–1998
	<ul style="list-style-type: none"> En 1997–1998, nous avons produit un rapport intitulé <i>La gestion financière — L'élaboration d'un modèle de la capacité</i>. Ce rapport est la première étape d'une étude de la gestion financière dans l'administration fédérale. Une fois terminée, l'étude servira de cadre convenu pour évaluer et améliorer les capacités de la gestion financière des ministères. 	

Efficienc e, productivité et rentabilité dans la fonction publique

<p>Possibilités de réduire les coûts ou de faire davantage avec les ressources fournies</p>	<ul style="list-style-type: none"> Sur 37 vérifications et études, 23 ont fait mention de l'efficienc e, de la productivité et de la rentabilité. Certaines d'entre elles sont mentionnées ci-dessous. Un de nos chapitres a porté sur l'examen des questions liées aux effectifs de l'administration fédérale (<i>Le maintien d'une fonction publique compétente et efficiente</i>). Participation à 15 audiences au cours desquelles certains de ces chapitres ont été discutés. 	<p>Possibilités d'économ ie :</p> <p>Quelques-unes des possibilités d'économ ie cernées en 1997–1998 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Les services de déménagement d'articles de ménage au sein de l'administration fédérale</i> : si l'on adoptait pour ce programme les pratiques utilisées par d'autres gouvernements et le secteur privé, on pourrait réaliser des économies de 1,5 million de dollars (sur un budget de cinq millions de dollars). <i>Rapport sur la Cour fédérale du Canada et la Cour canadienne de l'impôt</i> : des économies potentielles de 15 à 25 p. 100 sur les 53 millions de dollars dépensés tous les ans si les changements recommandés à la structure administrative étaient apportés. <i>Administration du rétablissement agricole</i> : l'amélioration du mode de recouvrement des coûts du programme pourrait permettre des économies pour le contribuable. <p>Pratiques de gestion :</p> <p>En 1997–1998, de nombreuses vérifications ont révélé des pratiques et des procédures de gestion ne permettant pas aux ministères de s'acquitter de leur mandat de façon efficiente et rentable. Par exemple, ces vérifications ont révélé que :</p> <ul style="list-style-type: none"> diverses interprétations des critères d'admissibilité de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique ont entraîné un traitement différent des participants d'un endroit à l'autre;
---	--	---

Objectifs et incidence	Principaux extraits en 1997–1998	Principales réalisations en 1997–1998
		<ul style="list-style-type: none"> • des lacunes importantes dans la gestion des prestations pharmaceutiques ont permis aux clients des Premières nations de se procurer de très grandes quantités de médicaments prescrits; • le traitement actuel des revendications du statut de réfugié suscite des arriérés importants de revendications légitimes et nuit à la capacité du ministère de renvoyer les revendicateurs non reconnus comme réfugiés; • contrairement à l'esprit de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>, de grandes entreprises ont pu avoir accès à des prêts qui devaient servir au développement de petites entreprises; • le traitement asymétrique des versements insuffisants et des versements excédentaires aux provinces aux termes du Programme de péréquation a coûté environ 38 millions de dollars additionnels au gouvernement fédéral pour 1995–1996, décision stratégique qui fait actuellement l'objet de discussions avec les provinces. <p>D'importantes améliorations ont été apportées à la gestion des programmes, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une politique révisée en matière d'appel d'offres pour améliorer la sélection et la mise en oeuvre des projets d'immobilisations pour les Premières nations; • l'amélioration du contrôle ministériel et de la reddition de comptes en ce qui a trait à la collecte du renseignement et aux fonctions connexes à la Défense nationale et à Affaires étrangères et Commerce international Canada, y compris la vérification mandatée de toutes les activités de collecte du renseignement à la Défense nationale tous les deux ans; • des ententes fédérales–provinciales qui établissent clairement les exigences de vérification de la conformité de la nouvelle phase du programme Travaux d'infrastructure Canada.



Objectifs et incidence	Principaux extraits en 1997–1998	Principales réalisations en 1997–1998
	<ul style="list-style-type: none"> • Deux chapitres ont été consacrés aux technologies de l'information, un sur les systèmes en développement et l'autre sur la préparation à l'an 2000 (<i>Les systèmes en développement — Prendre la situation en main; Les technologies de l'information — La préparation à l'an 2000</i>) • Le Bureau a organisé divers colloques et séminaires pour faire partager au personnel des bureaux de vérification des provinces et au personnel des services de vérification interne les connaissances qu'il a acquises au cours de la vérification de la préparation à l'an 2000, et y a pris part. 	<p>À la suite de plusieurs vérifications et des audiences des comités parlementaires qui ont suivi, nous pouvons nous attendre à une plus grande collaboration entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la Défense nationale, la Gendarmerie royale du Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour tenter de réduire au minimum les chevauchements et accroître l'efficacité lors de la relocalisation des employés du gouvernement; • Développement des ressources humaines Canada et Pêches et Océans pour restructurer l'industrie de la pêche de l'Atlantique; • Citoyenneté et Immigration Canada et la Commission de l'immigration et du statut de réfugié en vue d'une amélioration générale du traitement des revendications du statut de réfugié. <p>Technologies de l'information :</p> <p>En 1997–1998, nous avons vérifié trois systèmes en développement, représentant chacun des investissements de 50 millions à 100 millions de dollars. Dans le rapport, nous avons cerné les causes premières des échecs des grands projets de système d'information et avons recommandé des façons de mieux contrôler les coûts de ces projets tout en répondant aux besoins du client. À la suite du rapport, le Secrétariat du Conseil du Trésor a convenu qu'il devait jouer un rôle plus actif dans la surveillance de ces projets.</p> <p>La vérification de portée gouvernementale de la préparation à l'an 2000 a donné aux parlementaires un tableau plus complet de l'étendue du problème et de l'urgence d'y remédier. Les travaux ont donné lieu à un effort accéléré par le SCT et les ministères pour s'attaquer au problème de façon rigoureuse. L'effort est désormais plus ciblé sur un groupe de systèmes jugés comme étant les plus essentiels — ceux qui sont les plus susceptibles d'influer négativement sur la vie quotidienne des Canadiens, ainsi que sur les finances du pays. De plus, les parlementaires sont désormais mieux en mesure d'évaluer si le niveau d'effort du gouvernement est acceptable.</p>

Objectifs et incidence	Principaux extraits en 1997–1998	Principales réalisations en 1997–1998
Perception des recettes		
<p>Efficacité accrue de l'administration des recettes et protection de l'assiette fiscale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Trois chapitres ont porté sur l'administration des recettes et la fiscalité (<i>Revenu Canada — Le régime de gestion financière; Revenu Canada et le ministère des Finances — Comprendre les variations des recettes fiscales : la taxe sur les produits et services; Revenu Canada et le ministère des Finances — L'amélioration de l'administration du régime fiscal et des politiques commerciales.</i>) • Le Bureau a participé à une audience du Comité des comptes publics pour discuter de deux chapitres sur Revenu Canada. 	<p>Protection de l'assiette fiscale :</p> <p>En 1997–1998, nous avons réalisé un suivi regroupé des observations des vérifications antérieures de Revenu Canada. Nous avons déterminé que des mesures avaient été prises sur plusieurs terrains et que, dans l'ensemble, l'administration fiscale avait été renforcée. Par exemple, le recouvrement de l'impôt sur le revenu, de la TPS, de la taxe d'accise et des droits de douane est mieux intégré, plus proactif et fondé de plus en plus sur une évaluation du risque de pertes. Ce genre d'amélioration sert non seulement à protéger l'assiette fiscale mais aussi à rendre le système plus équitable dans son ensemble.</p> <p>Dans notre rapport sur le régime de gestion financière de Revenu Canada, nous avons cerné des possibilités pour le gouvernement d'augmenter de plusieurs millions de dollars ses recettes d'intérêt annuelles en déposant plus rapidement les sommes reçues des contribuables. Cette question a été étudiée de près tant par le Ministère que par le Comité des comptes publics. Il en a résulté des changements aux pratiques et procédures liées à ces dépôts.</p> <p>Dans un troisième rapport en 1997–1998 portant sur Revenu Canada (avec le ministère des Finances), nous avons conclu que les travaux réalisés par les deux ministères n'expliquaient pas de façon adéquate la baisse de 400 millions de dollars des recettes nettes de TPS. Dans le rapport, nous proposons un mode approprié d'analyse des fluctuations de la TPS et des autres sources de revenu. Le processus utilisé pour analyser de telles fluctuations est en voie de restructuration.</p>

Objectifs et incidence	Principaux extraits en 1997–1998	Principales réalisations en 1997–1998
Conformité aux autorisations		
<p>Mesure dans laquelle les parlementaires, les conseils d'administration des sociétés d'État et les autres utilisateurs de nos produits de vérification ont reçu l'assurance que les activités ont été réalisées conformément au cadre législatif applicable et aux règles et règlements applicables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sept chapitres traitaient de la conformité aux autorisations. • Le Bureau a participé à une audience du Comité des comptes publics sur la gestion des projets d'immobilisations par Affaires indiennes et du Nord Canada (<i>Les immobilisations et leur entretien dans les réserves; L'escalade des coûts du projet d'approvisionnement en eau sur la réserve</i>). 	<p>En 1997–1998, les améliorations suivantes ont été constatées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Défense nationale a élaboré un processus d'approbation officiel des priorités en matière de renseignement pour garantir que les activités de la division du renseignement militaire sont approuvées au niveau ministériel. • Notre suivi de vérification des immobilisations et de leur entretien dans les réserves par Affaires indiennes et du Nord Canada a donné lieu à des exigences plus rigoureuses pour les appels d'offres des contrats fédéraux de construction par ce ministère. • Revenu Canada veillera à ce que son processus d'octroi de l'agrément d'exploitation des boutiques hors-taxe respecte les règlements et les politiques.

Objectifs et incidence	Principaux extraits en 1997–1998	Principales réalisations en 1997–1998
Honnêteté dans l'administration fédérale		
<p>Contribution à la réduction des risques de mauvaise conduite, de conflit d'intérêts et de fraude et au maintien d'une éthique et de valeurs solides.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En 1997–1998, notre section de vérification judiciaire a reçu 32 plaintes de mauvaise conduite. • Depuis 1992–1993, notre section de la vérification judiciaire a trié 615 plaintes de gaspillage, de mauvaise gestion et de mauvaise conduite; elle a retenu pour examen 178 plaintes de mauvaise conduite, fermé 104 dossiers, constaté que 35 plaintes étaient justifiées et procède à l'examen de 74 dossiers. • Nous avons maintenu une vigilance continue en ce qui a trait à la fraude et à l'abus administratif. • En réponse à une demande spéciale du gouvernement, nous avons publié un rapport de vérification sur le Conseil canadien des relations du travail. 	<p>Sensibilisation à l'éthique, aux valeurs et à la fraude :</p> <p>À la suite de notre vérification du Conseil canadien des relations du travail, les actions et les dépenses des personnes nommées par le gouverneur en conseil seront soumises à des mesures redditionnelles plus rigoureuses, en raison des changements administratifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les organismes qui établissent leur propre politique sur les voyages seront tenus de la publier et de publier les coûts supplémentaires qui en résultent dans leurs rapports au Parlement. • Les normes de conduite applicables aux employés nommés par le gouverneur en conseil ont été précisées. • Des règles plus claires ont été établies pour les dépenses de voyage et d'accueil des personnes nommées par le gouverneur en conseil. • Le gouvernement a déterminé le besoin d'établir des politiques pour le règlement des différends juridiques au sein des ministères et des organismes. • Le rôle de l'agent financier supérieur comme protecteur des biens publics a été renforcé.

Améliorations à la gestion du programme de santé des Premières nations suscitées par notre vérification de l'optimisation des ressources

Notre rapport d'octobre 1997 au Parlement comprenait un chapitre intitulé *Santé Canada — La santé des Premières nations*. Il contenait nos conclusions sur la Direction générale des services médicaux de Santé Canada, qui est responsable du programme des services de santé aux Premières nations. La Direction générale emploie environ 1 800 personnes et les activités couvertes par notre vérification représentent approximativement des dépenses de un milliard de dollars par année. Les activités de la Direction générale peuvent influencer sur la santé de quelque 640 000 Indiens inscrits et Inuits. Notre dernier examen de cette direction générale avait été réalisé en 1993.

La vérification a coûté 793 000 \$. Entre autres, elle a compris la réalisation d'entrevues avec des représentants des collectivités des Premières nations et divers organismes professionnels. Nous avons analysé un échantillon de 24 ententes de transfert — représentant 40 collectivités des Premières nations de différents régions, tailles et degrés d'isolement. Nous avons réalisé des entrevues approfondies avec les gestionnaires du programme de la Direction générale des services médicaux à l'administration centrale et dans certains bureaux régionaux, et nous avons visité environ 12 « points de service ». De plus, nous avons examiné des documents sur le programme et de la documentation connexe dans le domaine de la santé. Au cours de toute la vérification, nous avons sollicité l'avis de conseillers externes, un groupe de personnes choisi avec soin pour leur expertise et leur connaissance du domaine.

Le rapport de vérification a illustré que bien que Santé Canada ait conçu un cadre de transfert pour permettre aux Premières nations de commencer à gérer leurs propres programmes de santé, tous les éléments du cadre n'ont pas été mis en oeuvre. Par exemple, nous avons constaté que les vérifications du programme étaient insuffisantes. L'objectif de ces vérifications est d'informer Santé Canada de la mesure dans laquelle toutes les conditions, tant financières que non financières, sont respectées. De plus, le Ministère n'a pu déterminer si ce programme avaient l'effet souhaité, notamment une amélioration réelle de l'état de santé des collectivités des Premières nations.

Nous avons également évalué les activités exécutées par la Direction générale qui n'ont pas été transférées aux Premières nations. Grâce à notre vérification, nous avons pu documenter des lacunes importantes dans la gestion des prestations de santé non assurées, en raison desquelles certains clients ont pu se procurer de très grandes quantités de médicaments prescrits. La Direction générale était au courant de ce problème depuis près de dix ans, mais mettait du temps à intervenir.

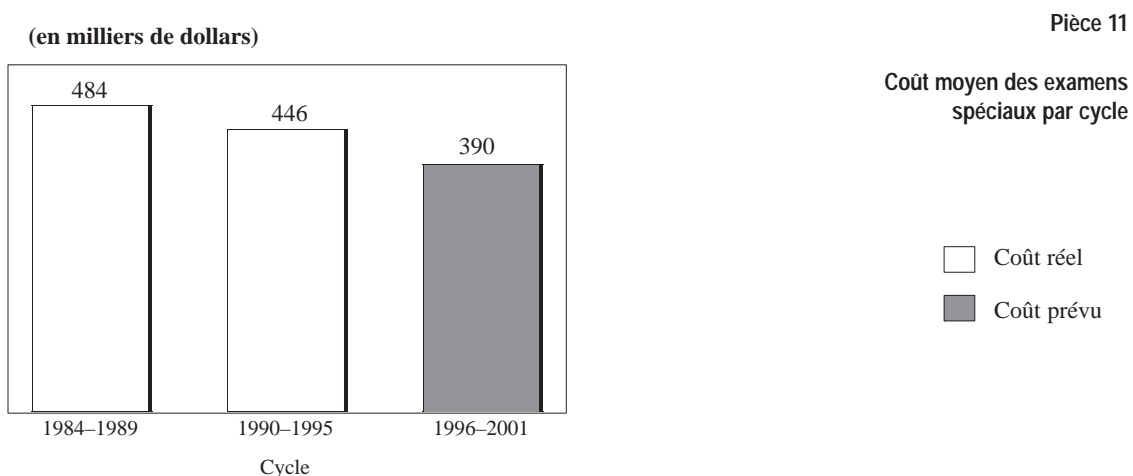
Le rapport a reçu une vaste couverture de la part des médias, ce qui reflète le niveau élevé d'intérêt que suscite cette question chez les Canadiens.

Peu de temps après la publication du rapport, le Comité des comptes publics (CCP) a convoqué une audience avec des témoins de notre bureau et de Santé Canada. Les constatations de notre chapitre ont constitué la base de la discussion. Au cours de cette audience, Santé Canada s'est engagé à améliorer ses pratiques et a accepté de soumettre au Comité le plan d'action qu'il entend suivre pour mettre en oeuvre toutes nos recommandations. Le Comité permanent de la santé a également convoqué une audience et appelé des membres du personnel du BVG à témoigner. Le rapport produit par la suite par le CCP et les réponses données par le Ministère nous aideront à réaliser notre suivi de ce programme. Nous effectuons normalement un suivi deux ans après la vérification initiale.

Examens spéciaux

27. Les sociétés d'État ne sont pas soumises à un examen spécial tous les ans mais plutôt sur un cycle de cinq ans. Le premier cycle a été réalisé entre 1984 et 1989 et le second, entre 1990 et 1995. Le troisième cycle est en cours et le coût moyen prévu des examens spéciaux est de 390 000 \$, comme le montre la pièce 11. Les coûts diminuent en raison de l'amélioration des méthodes et de l'expérience acquise au cours des cycles précédents. La pièce compare le coût moyen des examens spéciaux des mêmes entités par cycle.

28. La troisième série d'examens spéciaux de 35 sociétés d'État mères est en cours et sera en grande partie terminée d'ici l'an 2000–2001. En 1997–1998, nous avons communiqué les résultats des examens spéciaux de cinq sociétés, notamment : la Société de développement du Cap-Breton, l'Administration de pilotage de l'Atlantique Canada, l'Administration de pilotage des Grands Lacs Canada, la Commission de la capitale nationale et la Société du crédit agricole. Le coût de ces cinq vérifications a été de 35 p. 100 inférieur à celui du cycle précédent.



Extrants et réalisations en matière de rendement pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 — Examens spéciaux

Objectifs et incidence	Principaux extrants en 1997–1998	Principales réalisations en 1997–1998
Efficiences, productivité et rentabilité dans la fonction publique		
Possibilités de réduire les coûts ou de faire davantage avec les ressources fournies.	<ul style="list-style-type: none"> Cinq rapports d'examen spécial de sociétés d'État ont été produits. Six examens spéciaux sont en cours (troisième cycle). 	

Objectifs et incidence	Principaux extraits en 1997–1998	Principales réalisations en 1997–1998
Fournir une assurance		
<p>Mesure dans laquelle les ministres et les conseils d'administration des sociétés d'État ont jugé les rapports d'examens spéciaux utiles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cinq rapports d'examen spécial de sociétés d'État ont été produits. • Six examens spéciaux sont en cours (troisième cycle). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les ministres et les conseils d'administration de sociétés d'État ont reçu une assurance au sujet du caractère adéquat des systèmes et des pratiques de gestion à la suite de nos examens spéciaux. Par exemple, au cours du second cycle d'examens spéciaux, nous avons signalé, pour une société d'État, une lacune importante dans la sauvegarde et la protection des actifs. Dans notre rapport d'examen du troisième cycle, nous avons constaté que de nombreux changements avaient été apportés pour combler cette lacune.
Information d'intendance		
<p>Fiabilité et utilité de l'information communiquée au Parlement et à la direction pour la surveillance et la prise de décision.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prix d'excellence annuel du vérificateur général pour le meilleur rapport annuel des sociétés d'État. • Rapport de l'optimisation des ressources sur la gestion et la communication de l'information sur le rendement par les sociétés d'État. 	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis la création du prix en 1994, nous avons constaté des améliorations importantes dans la qualité des rapports soumis par les sociétés d'État au Parlement (rapport annuel et résumés du plan d'entreprise). • Nous avons constaté des améliorations dans les mesures du rendement adoptées par plusieurs sociétés et dans l'information communiquée à ce sujet.

Environnement et développement durable

Extrants et réalisations en matière de rendement pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 — Environnement et développement durable

Objectifs et incidence	Principaux extrants en 1997–1998	Principales réalisations en 1997–1998
Environnement et développement durable		
<p>Quantité de travaux de vérification exécutés sur les activités du gouvernement dans le domaine de l'environnement et des stratégies de développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dix chapitres de l'optimisation des ressources, dont trois étaient des suivis de vérifications antérieures, portant sur l'environnement et le développement durable. • Neuf audiences de comités parlementaires où le BVG a donné de l'information et des conseils liés aux constatations des chapitres. • Premier examen complet des stratégies de développement durable de 28 ministères et organismes et des plans d'action connexes. • Une série d'ateliers avec les gestionnaires des ministères fédéraux a été tenue sur les indicateurs de rendement et la mesure du rendement. • Une base de données énumérant toutes les ententes environnementales internationales a été créée et diffusée sur Internet. • Une publication intitulée « <i>Mapping the Journey : Case Studies in Developing and Implementing Sustainable Development Strategies</i> » a été préparée et diffusée. 	<p>Incidence sur l'environnement :</p> <p>Dans nos vérifications, nous avons couvert un large éventail de sujets, allant des initiatives du gouvernement pour protéger la couche d'ozone à ses efforts pour contrôler le mouvement des déchets toxiques. Les mentions des travaux du BVG à la Chambre des communes et au Sénat sont en hausse par rapport à l'an dernier. Notre stratégie visant à mieux informer les parlementaires des questions environnementales semble avoir une incidence. Au cours de l'exercice, il y a eu une augmentation du nombre d'audiences de comités parlementaires consacrées aux questions présentées dans nos rapports de vérification. Tant le personnel de notre bureau que les cadres supérieurs des ministères touchés ont témoigné devant les comités. Parmi les questions débattues, citons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le manque d'information adéquate sur les sites contaminés fédéraux dans tout le Canada; • des problèmes liés aux mesures d'urgence en cas d'accidents impliquant du pétrole ou des produits chimiques; • les facteurs qui ont donné lieu à l'échec de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique; • l'observation des règlements liés au mouvement transfrontalier des déchets dangereux. <p>Nos chapitres sont souvent utiles aux comités parce qu'ils offrent une vue d'ensemble d'un programme gouvernemental donné. Il en résulte une vision plus complète des éléments qui nuisent à la réussite d'une initiative du gouvernement, et des solutions possibles. Par exemple, le rapport sur le mouvement des déchets dangereux traite des rôles joués par Environnement Canada et les provinces tandis que celui sur les sites contaminés traite des rôles d'Environnement Canada et du Secrétariat du Conseil du Trésor. Ces questions ont fait l'objet de deux réunions distinctes du Comité de l'environnement.</p>

Objectifs et incidence	Principaux extraits en 1997–1998	Principales réalisations en 1997–1998
		<p>Les comités parlementaires ont produit deux rapports à partir de nos constatations : <i>Pêches et Océans Canada — Le saumon du Pacifique : La durabilité de la ressource</i> et <i>Kyoto et après : Relever le défi du changement climatique</i>. À la suite de ces rapports, les représentants de Pêches et Océans établiront un échéancier d'examen régulier de leur politique et de leurs pratiques en matière d'habitat du saumon et rendront compte aux parlementaires des résultats de ces examens.</p> <p>Encourager les bonnes pratiques :</p> <p>Dans un effort concerté pour offrir une aide pratique au gouvernement en matière de développement durable, nous nous sommes efforcés de « regrouper » les connaissances que nous avons accumulées sur le sujet et de les diffuser. Ainsi, nos chapitres contiennent cette année 57 références à de bonnes pratiques de gestion, par rapport à 15 l'an passé. De plus, nous avons organisé une série d'ateliers à l'intention des gestionnaires des ministères sur les indicateurs de rendement et créé une base de données qui donne la liste de toutes les ententes internationales et leurs caractéristiques. Nous avons également diffusé un livret sur certaines études de cas.</p>

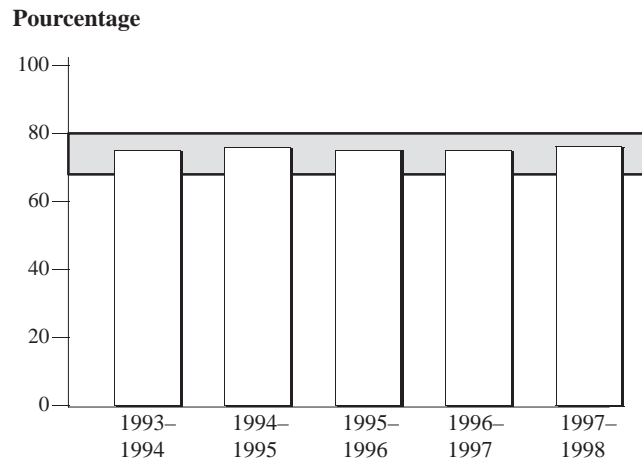
Le ratio des heures consacrées aux projets de vérification

29. Le ratio des heures consacrées aux projets de vérification (RHPV) sert à calculer le pourcentage de temps de personnel disponible qui est consacré directement aux activités de vérification. Le « temps de personnel disponible » tient compte de tous les congés pris (vacances, maternité, maladie, etc.); le reliquat est disponible pour combler les besoins en temps (heures) du Bureau. Nous avons déterminé qu'un RHPV acceptable, compte tenu de divers facteurs, dont les besoins de formation, les effets du stress et de la charge de travail sur nos employés, se situerait entre 70 et 80 p. 100 pour la Direction générale des opérations de vérification, comme le montre la pièce 13. En 1997–1998, le ratio réel était à l'intérieur de la fourchette visée.

Pièce 13

Ratio des heures consacrées aux projets de vérification par rapport au temps disponible net — Direction générale des opérations de vérification

□ Niveau réel
■ Niveau prévu



Effets imprévus

30. Nous surveillons constamment les effets imprévus de nos travaux. Nous essayons d’éviter de proposer l’établissement de contrôles ou de systèmes excessifs ou inutiles de sorte que la direction puisse mettre l’accent sur les questions prioritaires.

31. Dans certains cas, les ministères subissent d’importants changements et réductions de ressources. La mise en oeuvre de nos recommandations peut donner lieu à l’octroi de ressources supplémentaires. Toute question importante que nous soulevons peut créer d’autres pressions sur les ressources des ministères et influencer par conséquent sur le moral du personnel.

32. De plus, les cas de mauvaise gestion que nous signalons peuvent avoir une incidence négative sur la confiance du public dans le gouvernement. Malgré cet aspect éventuellement négatif, nous pensons que les cas importants doivent continuer d’être signalés.

C. Rendement en matière de développement durable

33. Dans le chapitre 37 du Rapport du vérificateur général du Canada à la Chambre des communes de décembre 1997, nous avons volontairement présenté une stratégie de développement durable pour le Bureau qui comporte des buts, des objectifs, des cibles et les principaux indicateurs de rendement. Nous sommes maintenant en mesure de rendre compte de nos principales réalisations en 1997–1998 (voir la pièce 12).

Pièce 12 — Rendement en matière de développement durable

Buts en matière de développement durable	Objectifs en matière de développement durable	Principales réalisations en 1997–1998	Principaux indicateurs de rendement	
			Référence 1996–1997	1997–1998
<p>Nos travaux de vérification : Promouvoir le développement durable en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fournissant des conseils et de l'information aux parlementaires et aux membres des assemblées législatives territoriales afin de les aider à considérer les incidences de leurs travaux législatifs et de surveillance sur l'environnement et le développement durable; • appuyant les organisations fédérales et territoriales dans leurs efforts d'intégration des questions d'environnement et de développement durable à leur processus de prise de décision concernant leurs politiques, programmes et opérations; • offrant aux Canadiens un moyen d'attirer l'attention du gouvernement du Canada sur leurs préoccupations en matière d'environnement et de développement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer l'environnement et le développement durable à nos travaux de vérification. • Surveiller la mesure dans laquelle les organisations fédérales atteignent leurs objectifs et mettent en oeuvre les plans d'action énoncés dans leurs stratégies de développement durable. • Aider à renforcer la capacité des organisations fédérales et territoriales à gérer les questions liées à l'environnement et au développement durable. • Assurer le suivi des réponses données par les ministères aux pétitions faites par les Canadiens au sujet de leurs préoccupations en matière d'environnement et de développement durable. 	<p>Sur les vingt activités prévues en 1997–1998, six ont été entièrement réalisées, neuf sont en cours et les cinq autres doivent toujours être entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons : <ul style="list-style-type: none"> – examiné les stratégies de développement durable des ministères et en avons rendu compte; – élaboré des outils pour aider les organisations à gérer les questions d'environnement et de développement durable; – cerné les bonnes pratiques dans la gestion des questions liées à l'environnement et au développement durable; – surveillé le processus des pétitions; – intégré de l'information sur l'environnement et le développement durable au rapport sur le rendement du BVG. • Nous avons réalisé des progrès dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> – l'intégration des considérations liées à l'environnement et au développement durable dans le processus de planification stratégique du BVG; – la considération systématique des questions liées à l'environnement et au développement durable dans nos travaux de vérification et la documentation de celles-ci; – l'intégration de l'équipe du commissaire à l'environnement et au développement durable au BVG; – l'élaboration de lignes directrices pour l'intégration des questions liées à l'environnement et au développement durable à nos vérifications; 	<p>–</p> <p>8 %</p> <p>–</p> <p>12 % entièrement mises en oeuvre 55 % satisfaisantes (1991–1995)</p>	<p>non disponible (enquête prévue pour 1998)</p> <p>15 %</p> <p>non disponible (automne 1998)</p> <p>11 % entièrement mises en oeuvre 37 % satisfaisantes (1992–1996)</p>
			(suite)	





Pièce 12 — Rendement en matière de développement durable (suite)

Buts en matière de développement durable	Objectifs en matière de développement durable	Principales réalisations en 1997–1998	Principaux indicateurs de rendement		
			Référence 1996–1997	1997–1998	
<p>Nos activités administratives : Optimiser l'utilisation des ressources naturelles et réduire au minimum les effets négatifs des activités quotidiennes du BVG sur l'environnement.</p> <p>(suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter et mettre en oeuvre notre système de gestion de l'environnement (SGE) d'ici le printemps 1998. • Réduire la consommation de papier et de produits de papier. • Accroître nos achats de produits écologiques. • Réduire la consommation d'énergie et d'eau. • Maximiser la collecte de matières recyclables. Réduire la production de déchets. • Encourager l'utilisation de modes de transport écologiques dans le cadre de nos travaux de vérification chaque fois que cela est efficient en fonction du temps. Encourager l'utilisation de la téléconférence. 	<ul style="list-style-type: none"> – la planification d'une enquête pour déterminer le niveau de satisfaction des députés par rapport à nos travaux. • Il reste encore à : <ul style="list-style-type: none"> – cerner des cibles précises; – définir la façon de mieux traiter les questions horizontales et qui sont du ressort de plusieurs administrations; – définir la façon dont nous augmenterons la sensibilisation aux questions liées à l'environnement et au développement durable par nos activités internationales. <p>Sur les neuf activités prévues en 1997–1998, trois ont été réalisées, cinq sont en voie de l'être et une activité doit toujours être entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cadre et le manuel du SGE du BVG devaient être terminés en octobre 1998. • Consommation de papier : des initiatives prises de janvier à mars 1998 devraient nous aider à atteindre nos objectifs pour 1998–1999 (les photocopieurs et les imprimantes ont été programmés pour imprimer des deux côtés par défaut; des coordonnateurs (administration) de la Stratégie de développement durable (SDD) ont été nommés, des activités de sensibilisation et de formation sont en cours). <p><i>Notre objectif pour 1998–1999 : une réduction de 5 % par rapport à 1996–1997.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité de papier consommée par employé par année. <i>Objectif : une réduction de 5 % par rapport à l'année de référence.</i> • Pourcentage des produits stockés qui sont des produits EcoLogo. 	<p>9 040 feuilles par employé</p> <p>–</p>	<p>9 452 feuilles par employé (une hausse de 5 %)</p> <p>non disponible (activité prévue en 1998–1999)</p>

Pièce 12 — Rendement en matière de développement durable (suite)

Buts en matière de développement durable	Objectifs en matière de développement durable	Principales réalisations en 1997–1998	Principaux indicateurs de rendement	
			Référence 1996–1997	1997–1998
<p>Nos ressources humaines : Soutenir les activités qui montrent que nous considérons les employés comme notre atout le plus important dans la poursuite de nos buts de développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la capacité des employés du BVG à reconnaître et à intégrer les questions liées au développement durable à leurs travaux de vérification. Accroître la sensibilisation et la participation du personnel du BVG aux efforts déployés en matière de développement durable dans les activités quotidiennes du Bureau et dans la société dans son ensemble. 	<p>Sur les quinze activités prévues en 1997–1998, neuf ont été réalisées, deux sont en voie de l'être et quatre doivent toujours être entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le cadre de formation en environnement et en développement durable est prêt. Des activités de sensibilisation et de formation ont été offertes (écotruc, séances sur l'écologie, leçons tirées de l'examen des SDD, etc.) et la conception des séances de formation à l'environnement et au développement durable à l'intention des vérificateurs est en cours. La subvention au stationnement a été éliminée. 	<p>Autoévaluation de la capacité du personnel à reconnaître les questions de vérification liées au développement durable.</p> <p>—</p> <p>Pourcentage du personnel qui a participé à des séances de formation en développement durable.</p> <p>—</p>	<p>non disponible (prévu pour 1998–1999)</p> <p>non disponible (prévu pour 1998–1999)</p>

Source : Rapport d'étape sur la mise en oeuvre de la Stratégie de développement durable du BVG pour 1997–1998



D. Principaux examens

Examen des activités du Bureau

34. En tant qu'organisme de vérification professionnel, le Bureau est soumis à des normes professionnelles et à des normes d'éthique. Pour cette raison, outre l'examen par la profession auquel il est soumis, le Bureau a élaboré ses propres mécanismes pour assurer le maintien de la qualité de ses vérifications. De plus, le Comité des comptes publics examine les activités du Bureau. Le tableau suivant fournit de plus amples renseignements à propos des examens réalisés sur les activités du Bureau.

Liste des examens réalisés au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1998

Titre de l'examen/ sujet	Exercice où il a été réalisé	Description/ Importance de l'examen
Vérification comptable indépendante du Bureau du vérificateur général et production d'un rapport du vérificateur	1998	<ul style="list-style-type: none"> • Vérificateur qualifié nommé par le Conseil du Trésor • Réalisé pendant chaque exercice • Le vérificateur examine les rentrées et les sorties de fonds du Bureau et rend compte annuellement des résultats de cet examen à la Chambre des communes par l'entremise du président du Conseil du Trésor • Réalisé aux termes des paragraphes 21(1) et (2) de la <i>Loi sur le vérificateur général</i>
Instituts provinciaux des comptables agréés/programme d'inspection de la pratique des ordres	Périodique – dépend de la province	<ul style="list-style-type: none"> • L'inspection vise à garantir qu'un membre actif (dans notre cas, le BVG) qui emploie un ou plusieurs étudiants en comptabilité leur fournisse de l'expérience pratique et une formation et leur offre des possibilités qui leur permettront d'acquérir l'art, les compétences, la science et les connaissances d'un comptable agréé • Inspections effectuées à diverses périodes selon l'institut/l'ordre • Le BVG est le seul organisme fédéral où les aspirants au titre de comptable agréé peuvent obtenir la formation requise et l'expérience pratique
Programme d'examen de la qualité au BVG	Régulièrement	<ul style="list-style-type: none"> • La Direction des méthodes professionnelles et de la Revue des pratiques (DMPRP) effectue deux types d'examen pour évaluer la qualité des produits du Bureau. La Revue des pratiques met l'accent sur 16 attestations comptables annuelles et deux vérifications de l'optimisation des ressources pour fournir au vérificateur général une assurance sur la qualité des produits du Bureau et leur conformité aux principaux contrôles et aux normes du Bureau et de la profession. La Revue des pratiques et la Vérification interne mettent l'accent sur la gestion et l'administration internes des technologies de l'information et des ressources humaines au Bureau pour aider la haute direction en fournissant de l'information, des analyses, des évaluations et des recommandations objectives



Titre de l'examen/ sujet	Exercice où il a été réalisé	Description/ Importance de l'examen
Système de gestion de la qualité au BVG	1998	<ul style="list-style-type: none"> Le Bureau est en train d'élaborer un système de gestion de la qualité qui s'appliquera à tous ses produits. Nous travaillons régulièrement à améliorer les trois éléments du système : la gestion des vérifications, la gestion des ressources humaines et l'apprentissage continu. Dans le cadre de ces travaux, des exercices d'évaluation de la qualité ont été réalisés en regard de données repères établies pour des organisations de grande qualité
<i>Budget des dépenses</i> de 1998–1999 du Bureau du vérificateur général — comparution devant le Comité des comptes publics	1998	<ul style="list-style-type: none"> Comparution devant le Comité des comptes publics pour expliquer les prévisions de dépenses de l'exercice à venir et répondre à des questions sur les pratiques de gestion du Bureau

E. Préparation à l'an 2000

35. Tous les systèmes internes essentiels à la mission du Bureau ont été recensés, analysés, classés par ordre de priorité et remplacés ou réparés, au besoin. Naturellement, nous dépendons de nombreuses autres entités, entre autres de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (paie, paiement des factures, locaux, etc.), et des services publics (électricité, systèmes téléphoniques national et international) etc. Nous surveillons l'état d'avancement des efforts de ces organisations.

36. Nous avons dépensé 300 000 \$ pour régler le problème du passage à l'an 2000. D'ici là, nous continuerons de surveiller la situation, mais nous ne nous attendons pas à engager d'autres dépenses importantes.

37. Nous tentons actuellement d'évaluer la forme de planification d'urgence qui serait appropriée pour le Bureau, compte tenu de la nature de nos travaux et du fait que nos systèmes répondent déjà aux exigences de l'an 2000. Nous prévoyons terminer cette évaluation et élaborer les plans d'urgence nécessaires d'ici la fin de 1998–1999.

Section IV

Tableaux financiers récapitulatifs

Tableau 1
Sommaire des crédits approuvés

Autorisations pour 1997–1998 (en millions de dollars)

Crédit	Dépenses prévues en 1997–1998	Autorisations totales en 1997–1998	Dépenses réelles en 1997–1998	
Vérificateur général				
30	Dépenses du Programme	45,1	46,1	45,9
(S)	Salaire du vérificateur général	0,2	0,2	0,2
(S)	Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	5,4	5,4	5,4
Total du Bureau		50,7	51,7	51,5

Les autorisations totales correspondent aux chiffres du *Budget principal des dépenses* plus un million de dollars du *Budget supplémentaire des dépenses*.

Tableau 2

Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles pour 1997–1998 (en millions de dollars)

Secteur d'activité	ETP	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions votées	Total provisoire Dépenses brutes votées	Subventions et contributions prévues par la loi	Total Dépenses brutes	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total Dépenses nettes
Vérification législative	540	50,3	–	0,4	50,7	–	50,7	–	50,7
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>540</i>	<i>51,3</i>	–	<i>0,4</i>	<i>51,7</i>	–	<i>51,7</i>	–	<i>51,7</i>
(Dépenses réelles)	511	51,1	–	0,4	51,5	–	51,5	–	51,5
Autres recettes et dépenses									
Recettes à valoir sur le Trésor									0,8
<i>(Autorisations totales)</i>									<i>0</i>
(Recettes réelles)									0,9
Coût des services offerts par d'autres ministères									6,0
<i>(Autorisations totales)</i>									<i>6,0</i>
(Dépenses réelles)									6,0
Coût net du programme									55,9
<i>(Autorisations totales)</i>									<i>57,7</i>
(Dépenses réelles)									56,6

Notes :

Les chiffres en italique correspondent aux autorisations totales pour 1997–1998 (*Budget principal des dépenses* et *Budget supplémentaire des dépenses* et autres autorisations).

Les dépenses de « fonctionnement » comprennent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et le salaire du vérificateur général.

Tableau 3

Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1995–1996	Dépenses réelles 1996–1997	Dépenses prévues 1997–1998	Autorisations totales 1997–1998	Dépenses réelles 1997–1998
Vérification législative	51,0	51,0	50,7	51,7	51,5

Note :

Les autorisations totales correspondent au *Budget principal des dépenses* plus le *Budget supplémentaire des dépenses*, plus les autres autorisations.

Tableau 4 — Concordance entre l'ancienne et la nouvelle structure

Tableau 5 — Besoins en ressource par organisation et secteur d'activité

Tableau 6 — Recettes à valoir sur le crédit

Les tableaux 4 à 6 ne s'appliquent pas au Bureau du vérificateur général.

Tableau 7

Recettes à valoir sur le Trésor (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Recettes réelles 1995-1996	Recettes réelles 1996-1997	Recettes prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Recettes réelles 1997-1998
Vérification législative	0,9	1,0	0,8	0	0,9

Tableau 8

Paiements législatifs (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1995-1996	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Dépenses réelles 1997-1998
Vérification législative	4,8	4,9	5,6	5,6	5,6

Tableau 9

Paiements de transfert (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1995-1996	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Dépenses réelles 1997-1998
Contributions					
Vérification législative	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4

Tableau 10 — Dépenses en immobilisations par secteur d'activité

Tableau 11 — Projets d'immobilisations par secteur d'activité

Tableau 12 — État des grands projets de l'État

Tableau 13 — Prêts, investissements et avances

Tableau 14 — Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable

Tableau 15 — Passif éventuel

Les tableaux 10 à 15 ne s'appliquent pas au Bureau du vérificateur général.



Tableau 16
Comment les dollars des contribuables canadiens ont été dépensés

Détails sur le coût net du programme pour 1997–1998

Les extraits du Bureau sont les divers opinions, lettres de recommandations et rapports de vérifications et d'études découlant des opérations de vérification. Le Bureau affecte les coûts nets du programme à ces extraits. Outre les coûts directs, qui sont imputés à chaque extrait en fonction des heures travaillées, certains des coûts du Bureau sont des frais généraux : par exemple, l'administration, les langues officielles et les locaux. Ils ne peuvent être attribués directement à ses extraits. Cependant, ils constituent en définitive une partie des coûts de ses extraits. Aussi, le Bureau a conçu un système de comptabilité des coûts de revient qui impute aussi les frais généraux à ses extraits. Par conséquent, les coûts associés à chaque extrait sont des coûts « entiers »; ensemble, ils constituent le coût net du programme du Bureau.

Coûts et (heures) de vérification par type de vérification pour 1997–1998

1. Organisations du gouvernement fédéral
a. Ministères, organismes et vérifications spéciales

[en milliers de dollars et (d'heures)]						
	Vérifications comptables		Vérifications de l'optimisation des ressources		Total	
	\$		\$		\$	
Administration du pipe-line du Nord Canada	9	(0,1)			9	(0,1)
Affaires étrangères et Commerce international Canada	54	(0,7)	54	(0,6)	108	(1,3)
Affaires indiennes et du Nord Canada	93	(1,2)	529	(5,1)	622	(6,3)
Agence canadienne de développement international	68	(0,9)	5	(0,1)	73	(1,0)
Agence de promotion économique du Canada atlantique	11	(0,1)			11	(0,1)
Agence spatiale canadienne	16	(0,1)			16	(0,1)
Agriculture et Agroalimentaire Canada	299	(3,7)	642	(6,2)	941	(9,9)
Anciens Combattants Canada	39	(0,4)	167	(1,2)	206	(1,6)
Bureau du surintendant des institutions financières Canada			399	(3,3)	399	(3,3)
Bureau fédéral de développement régional (Québec)	23	(0,3)			23	(0,3)
Citoyenneté et Immigration Canada	18	(0,2)	678	(6,9)	696	(7,1)
Comptes publics (planification, coordination et rapport)	1 540	(15,7)			1 540	(15,7)
Conseil du Trésor (Secrétariat)			264	(2,4)	264	(2,4)
Cour fédérale du Canada, Cour canadienne de l'impôt et Commissaire à la magistrature fédérale			35	(0,4)	35	(0,4)
Défense nationale	177	(2,6)	2 195	(22,9)	2 372	(25,5)
Développement des ressources humaines Canada	123	(1,5)	1 513	(14,3)	1 636	(15,8)
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	9	(0,1)			9	(0,1)
Environnement Canada	13	(0,2)	939	(8,5)	952	(8,7)
Gendarmerie royale du Canada	45	(0,5)	95	(0,9)	140	(1,4)
Industrie Canada	42	(0,7)	902	(8,3)	944	(9,0)
Ministère de la Justice Canada	18	(0,2)	10	(0,1)	28	(0,3)
Ministère des Finances Canada	200	(2,8)	185	(1,4)	385	(4,2)

Section IV — Tableaux financiers récapitulatifs

[en milliers de dollars et (d'heures)]

	Vérfications comptables		Vérfications de l'optimisation des ressources		Total	
	\$		\$		\$	
Ministère du Patrimoine canadien	21	(0,3)			21	(0,3)
Office national de l'énergie	34	(0,4)	270	(2,4)	304	(2,8)
Office national du film	290	(3,0)			290	(3,0)
Pêches et Océans	29	(0,5)	1 049	(9,7)	1 078	(10,2)
Ressources naturelles Canada	49	(0,6)	48	(0,4)	97	(1,0)
Revenu Canada	1 382	(15,8)	3 621	(32,0)	5 003	(47,8)
Santé Canada	58	(0,7)	479	(4,9)	537	(5,6)
Service correctionnel Canada	34	(0,5)			34	(0,5)
Solliciteur général Canada			400	(3,8)	400	(3,8)
Statistique Canada			200	(2,0)	200	(2,0)
Transports Canada	74	(0,9)	932	(9,4)	1 006	(10,3)
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	104	(1,5)	696	(6,4)	800	(7,9)
Vérfications spéciales et de portée générale						
Cartes d'achat – Utilisation et contrôle			39	(0,4)	39	(0,4)
Changements climatiques			788	(6,7)	788	(6,7)
Communication de l'information sur le rendement dans le Système de gestion des dépenses			36	(0,4)	36	(0,4)
Contrôle et gestion financiers			799	(7,4)	799	(7,4)
Élargir les horizons : une approche stratégique pour le développement durable			300	(2,0)	300	(2,0)
Évaluation environnementale de projets au gouvernement fédéral			528	(5,4)	528	(5,4)
Gestion des ressources humaines – Réduction des effectifs au ministère de la Défense nationale			2 109	(19,8)	2 109	(19,8)
Grands projets d'immobilisations			662	(5,6)	662	(5,6)
Information destinée au Parlement			393	(3,6)	393	(3,6)
La biodiversité			220	(2,3)	220	(2,3)
La mesure de la performance des stratégies de développement durable			259	(2,3)	259	(2,3)
Les engagements internationaux du Canada en matière d'environnement : une collaboration mondiale			425	(4,0)	425	(4,0)
Les systèmes en développement : ministère du Revenu national			8	(0,1)	8	(0,1)
Les systèmes en développement – Obtenir des résultats			474	(4,1)	474	(4,1)
L'écologisation du gouvernement du Canada			675	(6,4)	675	(6,4)
Mesure des résultats			556	(5,7)	556	(5,7)
Nouvelles réalités de la fonction publique			19	(0,1)	19	(0,1)
Prendre les coûts environnementaux en compte			415	(3,3)	415	(3,3)
Protection des biens publics			742	(6,8)	742	(6,8)
Reddition de comptes – études internes			583	(5,8)	583	(5,8)
Réforme de la réglementation			24	(0,3)	24	(0,3)
Secteur fonctionnel – Questions de conformité aux autorisations			9	(0,3)	9	(0,3)
Services de déménagement des articles de ménage			807	(7,5)	807	(7,5)

Section IV — Tableaux financiers récapitulatifs

[en milliers de dollars et (d'heures)]

	Vérfications comptables		Vérfications de l'optimisation des ressources		Total	
	\$		\$		\$	
Sociétés d'État			148	(1,0)	148	(1,0)
Technologies de l'information : approvisionnement			2		2	(0,0)
Technologies de l'information : développement			12	(7,2)	12	(7,2)
Technologies de l'information : préparation à l'an 2000			349	(3,3)	349	(3,3)
Technologies de l'information : commerce électronique			124	(0,9)	124	(0,9)
Technologies de l'information : système d'information financière			153	(1,4)	153	(1,4)
Connaissance des affaires de l'entité et Services à l'entité			2 190	(20,5)	2 190	(20,5)
Rapports à la Chambre des communes			3 121	(26,7)	3 121	(26,7)
Vérfications de suivi			1 763	(16,5)	1 763	(16,5)
Vers une gestion axée sur les résultats			307	(3,3)	307	(3,3)
Total : ministères, organismes et vérfications spéciales	4 872 \$	(56,2)	35 346 \$	(334,7)	40 218 \$	(390,9)

b. Sociétés d'État

Vérfications comptables

Travaux annuels de vérfication effectués auprès de sociétés d'État afin de formuler une opinion sur leurs états financiers comme l'exige l'article 132 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et travaux annuels de vérfication permettant de formuler une opinion sur les états financiers des sociétés exemptées en vertu de l'article 85 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Vérfications de l'optimisation des ressources

Travaux effectués auprès des sociétés d'État dans le cadre des examens spéciaux exigés par l'article 138 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et vérfications de l'optimisation des ressources effectuées à la demande des sociétés exemptées en vertu de l'article 85 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

[en milliers de dollars et (d'heures)]

	Vérfications comptables		Vérfications de l'optimisation des ressources		Total	
	\$		\$		\$	
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	156	(1,7)	1		157	(1,7)
Administration de pilotage de l'Atlantique Canada	46	(0,6)	154	(1,5)	200	(2,1)
Administration de pilotage des Grands Lacs Canada	63	(0,7)	4		67	(0,7)
Administration de pilotage des Laurentides Canada	44	(0,5)	184	(1,4)	228	(1,9)
Administration de pilotage du Pacifique Canada	34	(0,4)	34	(0,4)	68	(0,8)
Banque de développement du Canada	190	(1,8)	230	(1,8)	420	(3,6)
Centre de recherches pour le développement international	86	(1,0)			86	(1,0)



Section IV — Tableaux financiers récapitulatifs

[en milliers de dollars et (d'heures)]

	Vérfications comptables		Vérfications de l'optimisation des ressources		Total	
	\$		\$		\$	
Commission canadienne du lait	93	(1,2)			93	(1,2)
Commission de la capitale nationale	210	(2,4)	404	(3,5)	614	(5,9)
Conseil canadien des normes	116	(1,4)			116	(1,4)
Conseil des Arts du Canada	37	(0,4)			37	(0,4)
Construction de Défense Canada	39	(0,5)	204	(2,0)	243	(2,5)
Corporation commerciale canadienne	99	(1,2)	16	(0,1)	115	(1,3)
Corporation de développement des investissements du Canada	31	(0,2)			31	(0,2)
Corporation du Pont international de la Voie maritime Ltée, La	24	(0,3)			24	(0,3)
Énergie atomique du Canada limitée	156	(1,3)	860	(6,7)	1 016	(8,0)
Marine Atlantique S.C.C.	225	(2,3)			225	(2,3)
Monnaie royale canadienne	287	(3,6)			287	(3,6)
Musée canadien de la nature	105	(1,2)			105	(1,2)
Musée canadien des civilisations	81	(1,0)	40	(0,4)	121	(1,4)
Musée des beaux-arts du Canada	63	(0,8)			63	(0,8)
Musée national des sciences et de la technologie	66	(0,9)			66	(0,9)
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	104	(1,2)			104	(1,2)
Petro-Canada Limitée	12	(0,1)			12	(0,1)
Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, Les	71	(0,7)			71	(0,7)
Queen's Quay West Land Corporation	37	(0,3)			37	(0,3)
Société canadienne d'hypothèques et de logement	191	(2,0)	200	(1,6)	391	(3,6)
Société d'assurance-dépôts du Canada	149	(1,6)			149	(1,6)
Société de construction des musées du Canada Inc.	10	(0,1)			10	(0,1)
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	109	(1,0)			109	(1,0)
Société de développement du Cap-Breton	263	(2,7)	404	(3,1)	667	(5,8)
Société d'expansion du Cap-Breton	86	(0,9)			86	(0,9)
Société du Centre national des Arts	111	(1,4)	297	(2,7)	408	(4,1)
Société du crédit agricole	354	(3,2)	96	(0,7)	450	(3,9)
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	110	(1,2)			110	(1,2)
Société immobilière du Canada Limitée	125	(1,0)			125	(1,0)
Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc.	11	(0,1)			11	(0,1)
Société pour l'expansion des exportations	357	(3,9)	9	(0,1)	366	(4,0)
Société Radio-Canada	488	(5,1)			488	(5,1)
VIA Rail Canada Inc.	170	(1,9)	435	(3,7)	605	(5,6)
Rapports trimestriels du Conseil du Trésor	15	(0,2)			15	(0,2)
Total : sociétés d'État	5 024 \$	(54,0)	3 572 \$	(29,7)	8 596 \$	(83,7)

Section IV — Tableaux financiers récapitulatifs

c. Autres sociétés et entités

[en milliers de dollars et (d'heures)]						
	Vérfications comptables		Vérfications de l'opt'misation des ressources		Total	
	\$		\$		\$	
Agence canadienne d'inspection des aliments	45	(0,6)	23	(0,2)	68	(0,8)
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	14	(0,2)			14	(0,2)
Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)	7	(0,1)			7	(0,1)
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	43	(0,4)			43	(0,4)
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	67	(0,7)	3		70	(0,7)
Commission canadienne des affaires polaires	11	(0,1)			11	(0,1)
Commission canadienne des grains	13	(0,1)			13	(0,1)
Commission de contrôle de l'énergie atomique	35	(0,5)			35	(0,5)
Commission d'établissement du Nunavut	55	(0,5)			55	(0,5)
Commission des champs de bataille nationaux	34	(0,3)			34	(0,3)
Compte des rentes sur l'État	56	(0,6)			56	(0,6)
Compte du fonds des changes	77	(0,9)			77	(0,9)
Compte du Régime de pensions du Canada et Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	376	(4,6)			376	(4,6)
Compte d'assurance-chômage	255	(2,8)			255	(2,8)
Conseil national de recherches du Canada	7	(0,1)			7	(0,1)
Conseil de recherches en sciences humaines	28	(0,4)			28	(0,4)
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	37	(0,5)			37	(0,5)
Conseil de recherches médicales	20	(0,2)			20	(0,2)
Office des produits agricoles	2				2	(0,0)
Paiements d'incitation à l'expansion des marchés	11	(0,1)			11	(0,1)
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	13	(0,2)			13	(0,2)
Commission canadienne des droits de la personne			577	(5,7)	577	(5,7)
Conseil canadien des relations du travail			788	(8,7)	788	(8,7)
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés			177	(2,1)	177	(2,1)
Total : autres sociétés et entités	1 206 \$	(13,9)	1 568 \$	(16,7)	2 774 \$	(30,6)

Section IV — Tableaux financiers récapitulatifs

d. Travaux demandés par le ministre des Finances

[en milliers de dollars et (d'heures)]					
	Vérfications comptables		Vérfications de l'opt'misation des ressources		Total
	\$		\$		\$
Compte de service et de réduction de la dette	23	(0,3)			23 (0,3)
Impôt provincial sur le revenu – Opinion soumise au ministre	580	(6,4)			580 (6,4)
Programme de prestation fiscale pour enfants	34	(0,4)			34 (0,4)
Total : travaux demandés par le ministre des Finances	637 \$	(7,1)			637 \$ (7,1)

2. Organisations territoriales

a. Ministères et organismes

[en milliers de dollars et (d'heures)]					
	Vérfications comptables		Vérfications de l'opt'misation des ressources		Total
	\$		\$		\$
Territoires du Nord-Ouest					
Administration des Territoires du Nord-Ouest	504	(4,9)	187	(2,1)	691 (7,0)
Commission des accidents du travail	113	(1,2)			113 (1,2)
Fonds renouvelables des produits pétroliers	95	(1,1)			95 (1,1)
Territoire du Yukon					
Administration du Territoire du Yukon	280	(2,9)	36	(0,4)	316 (3,3)
Fonds d'indemnisation des accidentés du travail	81	(0,8)			81 (0,8)
Total : ministères et organismes	1 073 \$	(10,9)	223 \$	(2,5)	1 296 \$ (13,4)

b. Sociétés des territoires

[en milliers de dollars et (d'heures)]					
	Vérfications comptables		Vérfications de l'opt'misation des ressources		Total
	\$		\$		\$
Territoires du Nord-Ouest					
Collège Aurora	47	(0,5)			47 (0,5)
Collège de l'Arctique de Nunavut	148	(1,3)			148 (1,3)
Commission des alcools	29				29 (0,0)
Société de crédit commercial	65	(0,8)			65 (0,8)
Société de développement	110	(1,2)			110 (1,2)
Société d'énergie	202	(2,0)			202 (2,0)
Société d'habitation	109	(1,0)	15	(0,2)	124 (1,2)

Section IV — Tableaux financiers récapitulatifs

[en milliers de dollars et (d'heures)]

	Vérfications comptables		Vérfications de l'optimisation des ressources		Total	
	\$		\$		\$	
Territoire du Yukon						
Collège du Yukon	77	(0,8)			77	(0,8)
Office des droits de surface	11	0,1			11	(0,1)
Régie des alcools	54	(0,6)			54	(0,6)
Société de développement	11	(0,1)			11	(0,1)
Société d'énergie	42	(0,2)			42	(0,2)
Société d'habitation	86	(0,8)	5	(0,1)	91	(0,9)
Total : sociétés des territoires	991 \$	(9,4)	20 \$	(0,3)	1 011 \$	(9,7)

3. Autres organisations canadiennes (travaux de vérification effectués en vertu d'un décret)

[en milliers de dollars et (d'heures)]

	Vérfications comptables		Vérfications de l'optimisation des ressources		Total	
	\$		\$		\$	
Comité national tripartite de stabilisation des prix	13	(0,1)			13	(0,1)
Total : autres organisations canadiennes	13	(0,1)			13	(0,1)

4. Organisations internationales (travaux de vérification effectués en vertu d'un décret)

[en milliers de dollars et (d'heures)]

	Vérfications comptables		Vérfications de l'optimisation des ressources		Total	
	\$		\$		\$	
Organisation de l'aviation civile internationale	220	(4,1)	83	(1,3)	303	(5,4)
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	326	(3,8)	446	(5,2)	772	(9,0)
Total : organisations internationales	546 \$	(7,9)	529 \$	(6,5)	1 075 \$	(14,4)
Total partiel	14 362 \$	(159,5)	41 258 \$	(390,4)	55 620 \$	(549,9)
Activités internationales					1 024	(12,6)
Total					56 644 \$	(562,5)



Section V

Information supplémentaire

A. Liste des rapports exigés par la loi

- | | |
|--|---|
| • Rapport du vérificateur général du Canada à la Chambre des communes | publié périodiquement et diffusé de diverses manières, y compris sur Internet à l'adresse http://www.oag-bvg.gc.ca |
| • Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable à la Chambre des communes | publié tout les ans et diffusé de diverses manières, y compris sur Internet à l'adresse http://www.oag-bvg.gc.ca |
| • Opinion et Observations du vérificateur général sur les états financiers du gouvernement du Canada | publiées tous les ans dans les <i>Comptes publics du Canada</i> , Volume I, et diffusées sur Internet à l'adresse http://www.pwgsc.gc.ca/text/pubacc-f.html |
| • Opinion sur les états financiers condensés du gouvernement du Canada | publiée tous les ans dans le <i>Rapport financier annuel</i> du gouvernement du Canada |
| • Opinions du vérificateur général sur quelque 90 jeux d'états financiers de sociétés d'État mères, d'établissements publics fédéraux et d'autres entités fédérales, de gouvernements et d'organisations territoriaux, d'autres entités canadiennes et organisations internationales | publiées dans les divers rapports exigés par la loi contenant les états financiers de ces organisations et dans le <i>Rapport annuel au Parlement, Les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts</i> du Conseil du Trésor |
| • Examens spéciaux des sociétés d'État | produits tous les cinq ans pour chaque société d'État et soumis au conseil d'administration |
| • Rapport annuel sur d'autres questions du vérificateur général du Canada à l'Assemblée législative du Yukon et à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest | publié tous les ans; pour le consulter, s'adresser au greffier des assemblées respectives |

B. Pour de plus amples renseignements

Bureau du vérificateur général
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G6

(613) 995-3708
Télécopieur : (613) 957-4023
Internet : <http://www.oag-bvg.gc.ca>

Communications

Johanne McDuff, directrice

Direction générale des opérations de vérification

Raymond Dubois, sous-vérificateur général

Direction générale des services corporatifs

Michael J. McLaughlin, sous-vérificateur général

Environnement et développement durable

Brian Emmett, commissaire à l'environnement et au développement durable

